

Ce bulletin est publié à titre documentaire et objectif.
Les articles traduisent l'opinion de leurs auteurs, sans engager celle de la Banque.

SOMMAIRE : Les finances locales en Belgique (III), par M. Fernand Baudhuin. — La situation des établissements de crédit belges au 31 décembre 1928. — L'exposé général du budget pour l'exercice 1930. — Le rapport du Boerenbond belge. — Le rendement du plan Dawes. — Statistiques.

LES FINANCES LOCALES EN BELGIQUE,

par M. Fernand BAUDHUIN,
Professeur à l'Université de Louvain.

III.

Un coup d'œil sur quelques budgets communaux.

Au cours de deux articles parus dans ces colonnes, nous avons examiné la législation fiscale concernant les pouvoirs locaux en Belgique, et nous avons essayé de chiffrer l'importance des impôts consommés par les communes.

Avant de tirer les conclusions qui ressortent de cet examen, nous nous proposons d'examiner, pour vérification et complément d'information, le budget des quatre communes les plus importantes du pays — et celui d'une cinquième, à titre de curiosité. Nous devons cependant en prévenir le lecteur, les budgets de 1929 dont nous extrairons les chiffres ont été établis dans le courant de l'année précédente, et les dépenses réelles seront très supérieures aux prévisions. Les traitements, notamment ont été relevés en moyenne de 10 p. c.

I. — Examinons tout d'abord les finances de **Bruxelles** — nous parlons de la ville, et non de l'agglomération. Bruxelles a eu jusqu'en ces dernières années le sort des centres de Londres et de Paris : sa population diminue. Elle a atteint son maximum — 200.000 — en 1906, et elle était progressivement revenue à 155.000 à la veille de l'absorption du deuxième district, en 1921. Néanmoins, comme des maisons de commerce ont remplacé les habitations, la force contributive et la matière imposable sont plus considérables que jadis.

La comparaison des budgets actuels à ceux d'avant la guerre n'est qu'approximative, du fait que

l'annexion du second district a incorporé à la ville des territoires et des habitants appartenant à 5 communes de condition très différente. La population totale a été reportée par là à 213.000 habitants.

Pour permettre des rapprochements justifiés, nous ajouterons au budget de Bruxelles pour 1912, celui de l'ancienne commune de Laeken, la principale des annexions.

Les dépenses ordinaires de la ville de Bruxelles s'élevaient, celles des régies exclues, à 29 millions avant la guerre; elles atteignent actuellement 199 millions, ce qui à première vue est très favorable, puisqu'on arrive à la même valeur-or qu'en 1912. La situation devient moins plaisante si l'on fait abstraction de la dette, dont le service, pour la partie ancienne, peut s'effectuer en francs-papier; le coefficient des dépenses atteint alors 11, davantage même, si l'on tient compte des augmentations de l'exercice. Nous verrons cependant que l'augmentation des dépenses est moindre à Bruxelles que dans les autres communes.

Pour payer ces dépenses, Bruxelles demandait autrefois 7.000.000 francs d'impôts; en 1929, les prévisions atteignent 106 millions, 15 fois autant, notablement plus que ne le faisait prévoir le chiffre des dépenses. C'est qu'en effet certaines recettes de la ville n'ont plus l'importance de jadis. Les propriétés et le domaine public, qui donnaient autrefois autant que les impôts n'arrivent plus actuellement qu'au quart de ceux-ci; ils demeurent au coefficient 4 1/2. Ce coefficient est assez conforme à celui qu'on attend de ce genre de recettes; loyers et redevances sont encore

(1) Cfr. *Bulletins* n°s 2 et 6, volume II, 1929.

loin de s'être adaptés aux conditions nouvelles. Il y a, en outre, certaines annuités fixes qui n'ont pas augmenté.

La même situation se retrouve en ce qui concerne les créances, qui fournissaient jadis notablement plus que les impôts, et qui à présent ne sont pas encore au coefficient papier 2. Les recettes du **Fonds des Communes** ne représentent que le double de jadis. Les intérêts d'emprunts non émis, qui étaient portés en recettes, sont toujours payés en francs-papier; il en va de même des divers annuités des Chemins de Fer Vicinaux ou du Canal maritime.

Bref, le coefficient très élevé des impôts communaux à Bruxelles, à ne considérer que le seul budget des recettes est dû :

1. — Au fait que les revenus immobiliers ne sont pas adaptés au taux de stabilisation.

2. — A la dépréciation monétaire, dont la ville a souffert.

3. — A la réduction de la part du Fonds des Communes. Pour l'ensemble du pays, ce Fonds est actuellement au coefficient 3 1/2 (ou 0,50 en or); Bruxelles n'est pas beaucoup au-dessus du coefficient 2. A moins que les prévisions ne soient sensiblement inférieures aux réalités (ce qui est fort possible), on doit admettre que Bruxelles a été désavantagée; mais elle trouve plus qu'une compensation dans sa large part dans les impôts de l'Etat.

Bruxelles possède 10 régies : gaz, eau, électricité, affichage, marchés, halles, abattoir, minque, nettoyage de la voirie et service des recettes. Elles donnent un boni de 37 millions, contre 6 avant la guerre. Le gaz accuse un bénéfice de 6 millions, les eaux de 7 millions, l'électricité de 31 millions; la régie du nettoyage est naturellement en déficit.

Le bénéfice des régies paraissant aux budgets est un bénéfice brut; il faut en déduire les amortissements nécessaires et la charge d'intérêts correspondant à la dette contractée en vue des installations. Les fluctuations de prix et la dépréciation monétaire ne permettent pas de voir exactement comment se présentent les comptes des grandes régies. Il est certain néanmoins qu'ils sont en boni et que la ville retire un profit net considérable de ces exploitations. Ceci, sans trancher la question de l'exploitation directe ou en régie, car la ville pourrait exiger une redevance du concessionnaire éventuel. Elle le fait du reste dans le second district.

L'examen des dépenses ne révèle rien de nettement anormal. L'administration proprement dite est au coefficient 11, la police à 14 1/2; la bienfaisance est au coefficient 19, mais on y a joint les œuvres sociales jadis inexistantes.

La dette communale absorbe 41 millions au lieu de 5, soit le triple. La charge de nouveaux emprunts et l'augmentation du taux d'intérêt ont partiellement détruit l'avantage de la dépréciation du franc.

Voici finalement comment on peut résumer la situation budgétaire de Bruxelles; nous n'avons pas porté en compte les recettes des régies, qui couvrent le déficit apparent :

Budget ordinaire de la ville de Bruxelles.

	1912	1929	Coeff.
RECETTES			
	Fr.	Fr.	
Impôts	7.050.000	106.000.000	15
Domaine	5.450.000	24.700.000	4,5
Subsides	1.650.000	7.700.000	4,7
Créances	9.480.000	17.400.000	1,8
Divers	700.000	5.200.000	6,8
Total	24.360.000	161.000.000	6,6
DÉPENSES			
Administration	1.900.000	21.900.000	11
Propriétés communales .	1.900.000	13.600.000	15
Sûreté publique ...	2.850.000	41.000.000	14,4
Voierie	630.000	5.300.000	8,4
Enseignement	4.320.000	41.700.000	9,6
Assistance publique et œuvres sociales .	1.100.000	20.700.000	18,8
Dette	14.800.000	41.100.000	2,8
Dotations (pensions)	1.140.000	6.300.000	5,4
Divers	1.330.000	7.400.000	5,6
Total	29.000.000	199.000.000	6,9

II. — La ville d'Anvers, elle aussi, voit sa population diminuer pendant que sa richesse et sa matière imposable croissent. A la fin de 1913, elle comptait 314.000 habitants; à la fin de 1928, elle était revenue à 300.000. Si le territoire de la commune a été sérieusement étendu, cette annexion n'a ajouté à la population qu'un très petit nombre d'habitants.

Une difficulté considérable existe en ce qui concerne la comparaison budgétaire avec l'avant-guerre, quoique à présent la comptabilité d'Anvers soit un modèle du genre. Mais jadis les dépenses du port n'étaient pas séparées de celles de la ville même, de sorte que des redressements — sur lequel on peut souvent discuter — sont nécessaires.

Le budget ordinaire d'Anvers est dix fois plus considérable qu'en 1913, non comprises les augmentations de traitements accordées depuis l'établissement des prévisions. Les impôts sont à un taux élevé, comme nous l'avons déjà constaté à Bruxelles; nous obtenons en effet, le coefficient 16.

Anvers ne touche non plus qu'une part moindre que jadis du Fonds des Communes : le double de la dotation d'avant-guerre. Mais ici encore le déficit est plus que compensé par l'attribution de parts considérables dans les impôts d'Etat. Anvers, comme Bruxelles, est le siège de sociétés financières dont la caisse communale tire un sérieux profit.

Le profit net du port (sans les charges financières) n'atteint pas, en valeur-or, celui d'avant la guerre, malgré le développement du trafic, passé de 14 à

24 millions de tonnes, et l'investissement d'énormes capitaux supplémentaires. En fait, le coefficient est quelque peu supérieur à celui qu'indiquent les chiffres bruts, à cause des amortissements pratiqués actuellement, et omis autrefois.

Bien entendu, le profit net de 42 millions suffit à couvrir les charges financières, qui pour le port n'atteignent que 17 millions, non compris les intérêts intercalaires sur les travaux en cours. Mais il s'agit là de francs-papier, alors que les investissements représentent des francs-or, en partie du moins. Le port, comme tel, ne doit pas faire de bénéfice après le paiement de ses charges financières, la ville et le pays devant trouver un profit indirect mais énorme dans un développement favorisé par le maintien de tarifs minima. Cependant, on doit exiger de lui qu'il ait un rendement permettant de rémunérer le capital réel investi.

D'après une évaluation dont nous reparlerons, le port vaut 1.150 millions, non compris les installations nouvelles inaugurées récemment, et qui ne sont pas encore à fruit. Le bénéfice réalisé ne représente que 3,6 p. c., sans que l'Etat y trouve l'impôt cédulaire qui lui est assuré sur tous les profits privés. Bref, le revenu du port n'est nullement négligeable, mais il pourrait être quelque peu plus élevé.

Les budgets que voici ne portent que le produit net du port; les chiffres officiels ont donc été rectifiés par nous. En ce qui concerne les autres services publics, ils sont assurés par des compagnies privées, et donnent lieu à de simples redevances.

Budget ordinaire de la ville d'Anvers.

(Régies et port exclus.)

	1913	1929	Coeff.
RECETTES	Fr.	Fr.	
Impôts	8.800.000	140.500.000	16
Redevances	1.800.000	3.500.000	1,9
Fonds des communes	4.700.000	10.200.000	2,2
Port : produit net ..	6.600.000	42.600.000	6,5
Autres recettes	5.800.000	72.400.000	12,5
Total	27.700.000	269.200.000	9,7
DÉPENSES			
Administration	2.100.000	30.700.000	14,6
Sûreté	3.200.000	28.000.000	8,7
Salubrité	2.500.000	17.900.000	7,2
Propriétés de la ville	2.000.000	13.800.000	6,9
Bienfaisance	2.100.000	23.000.000	10,9
Enseignement	4.100.000	59.000.000	14,4
Dettes	10.700.000	72.200.000	6,7
Œuvres sociales	—	5.700.000	—
Divers	900.000	6.200.000	6,9
Total	27.700.000	256.500.000	9,3

On remarque le coefficient élevé des dépenses d'administration; la bienfaisance et l'enseignement absorbent également des sommes considérables.

Au chapitre des recettes, nous voyons que les redevances ne sont pas adaptées aux conditions nouvelles. Les concessionnaires sont en général liés par des conventions à très longue échéance qui n'ont pu être révisées.

* * *

Nous avons dit que la comptabilité budgétaire d'Anvers était particulièrement bien tenue. Nous en donnons comme preuve le relevé complet du patrimoine communal, relevé qui sert de base à l'assurance.

La ville d'Anvers est son propre assureur, depuis l'année 1922. Elle verse à une caisse spéciale l'équivalent des primes exigées ordinairement par les compagnies. En sept ans, elle a aussi accumulé 6 millions, après avoir payé 650.000 francs seulement de frais d'administration et de sinistres.

L'évaluation dont nous allons donner les chiffres principaux indique la valeur d'assurance, c'est-à-dire à l'état neuf, sans déduction de l'amortissement correspondant à la vétusté. Mais elle date de 1927, et depuis lors les prix ont notablement monté; on estime que la valeur d'assurance portée au tableau donné plus bas équivaut à la valeur actuelle de réalisation, c'est-à-dire déduction faite de la perte de vétusté. On peut d'autant plus l'admettre que, par une prudence qui n'est pas déplacée du reste, les terrains appartenant à la ville ont été estimés à un prix qui semble assez inférieur aux réalités. Les œuvres d'art des musées n'ont pas été comprises dans les calculs.

Inventaire du patrimoine immobilier de la ville d'Anvers.

Service municipal

Administration centrale	fr.	30.000.000
Établissements d'enseignement		182.000.000
Terrains (non compris ceux du Nord)		49.000.000
Bourse et bureaux servant au port		26.000.000
Service des incendies		14.000.000
Bibliothèques		15.000.000
Divers		330.000.000

516.000.000

Port.

Bassins du Nord	fr.	325.000.000
Darses et bassin-canal		310.000.000
Outillage du port		200.000.000
Cales sèches		81.000.000
Installations pétrolières		74.000.000
Divers		160.000.000

1.150.000.000

Service de la propreté, abattoir, etc.		33.000.000
Total général	fr.	1.700.000.000

A ces 1.700 millions s'ajoute la valeur des nouvelles installations du Nord, qui viennent d'être mises à la disposition de la navigation. Le tableau indique

que cette évaluation est à fournir par les Ponts et Chaussées. Il faut aussi ajouter 56 millions, prix des immenses terrains du Nord, mais ce prix ne sera payé que plus tard, par annuités.

En face de cet actif, il y a lieu de placer une dette de 1.324 millions, mais 360 millions représentent l'emprunt en dollars contracté à la fin de 1928, et non employé. Le budget de 1929 porte en recette l'intérêt des sommes qu'il produira. Quoique cet intérêt ne corresponde pas à la totalité du montant de l'emprunt — ceci pour tenir compte de son utilisation progressive — il est évident qu'il devait être à peine entamé au début de 1929. En somme, la dette effective à mettre en face de l'actif n'atteint pas un milliard.

Bref, la balance de l'actif et du passif de la ville d'Anvers laisse un très gros excédent d'actif — d'un milliard peut-être. Cette situation est due à une administration sage, mais surtout à la dépréciation monétaire. A la fin de 1913, la ville d'Anvers avait une dette de 300 millions de francs-or, qui sont devenus des francs-papier pour la partie non remboursée depuis lors.

III. — La ville de Liège, elle aussi, est arrivée à un plafond en ce qui concerne sa population. Celle-ci s'établit à 169.600, contre 172.600 à la fin de 1913. Mais naturellement sa richesse a sensiblement augmenté.

D'après le budget pour 1929, le total de ses dépenses est au coefficient 9 1/2; en fait, on ira plus haut, comme nous l'avons dit pour Bruxelles et Anvers. Ce coefficient est atteint malgré que la dette n'exige que cinq fois autant qu'en 1913. Mais les dépenses d'enseignement sont au multiplicateur 15 et celles du nettoyage des rues au multiplicateur 13. Sans vouloir préjuger des résultats de recherches plus précises, conduites en tenant compte des circonstances spéciales, il est difficile de penser après examen du budget que ce soient là des coefficients absolument justifiés, d'autant plus qu'ils seront dépassés.

La ville de Liège, qui touchait 3.400.000 francs d'impôts (non compris la redevance des tramways), en porte 54 1/2 millions à son budget de 1929, soit 16 fois plus, sans que son équilibre soit brillamment assuré.

Cette situation déroutante s'explique par le rendement insuffisant de certains postes. Le Fonds des Communes n'est qu'au coefficient 2 1/2 — toujours avec le correctif donné plus haut — ; les redevances des tramways ne sont qu'au coefficient 1 1/2. Enfin le portefeuille et les créances ont été atteints par la dépréciation monétaire, et ne produisent que 2 1/2 fois le rendement de jadis.

Voici du reste comment se présentent en chiffres arrondis, les budgets comparés d'avant et d'après la guerre.

VILLE DE LIEGE

Budget ordinaire

	1913	1929	Coeff.
RECETTES			
	Fr.	Fr.	
Impôts	3.400.000	54.400.000	16
Fonds des communes	2.250.000	5.100.000	2,3
Tramways	800.000	1.200.000	1,2
Régies	2.500.000	26.700.000	10,7
Portefeuille	1.400.000	3.850.000	3
Interv. de l'Etat dans les dépenses d'enseignement ...	—	16.250.000	2,7
	
	12.600.000	115.500.000	9,2
DÉPENSES			
Administration	850.000	6.100.000	7,2
Police	800.000	9.250.000	11,6
Nettoyement	375.000	5.050.000	13,5
Dette	4.550.000	23.300.000	5,1
Instruction publique	2.000.000	36.000.000	15,3
	
	12.400.000	115.500.000	9,3

IV. — La ville de Gand — 169.500 habitants en 1913, et 163.200 en 1928 — a beaucoup souffert dans ses finances par suite de la guerre et de l'occupation. Sa dette publique, qui exigeait déjà 3.130.000 francs en 1913, figure au budget de 1928 pour quelque 28 millions. Ce n'est là, dira-t-on, qu'une augmentation à peine supérieure au coefficient de la dépréciation monétaire; mais nous avons vu que les autres communes étaient loin d'y être arrivées. En outre, il est évident que les raisons qui font admettre la valorisation des autres dépenses n'existent pas pour la dette.

L'intervention spéciale de l'Etat, soit du fait des indemnités pour dommages de guerre, soit à titre spécial, figure en recette pour 17 millions, ce qui ramène la charge de la dette à des proportions raisonnables. Il est vrai que dans ces 17 millions nous comptons 8 millions prélevés sur le subside spécial accordé aux villes « lésées par la législation fiscale d'après-guerre ».

Nous renonçons à présenter les budgets comparés de 1913 et de 1929 : trop de postes ont été modifiés dans leur composition, et des rectifications aussi complexes qu'arbitraires seraient indispensables. Bornons-nous à rapprocher les chapitres comparables :

Ville de Gand.

	1913	1929	Coeff.
RECETTES			
	Fr.	Fr.	
Impôts	2.440.000	34.350.000	14
Propriétés et capit. .	380.000	2.760.000	7,3
Fonds communal ..	2.200.000	4.200.000	1,9

Ville de Gand (Suite.)

	1913	1929	Coeff.
DÉPENSES			
Administr. générale	440.000	4.700.000	10,6
Police et sûreté	760.000	8.950.000	11,8
Bienfaisance publ. . .	700.000	5.400.000	7,7
Instruction publique	1.900.000	21.600.000	11,4
Dette communale . .	3.100	28.000.000	9

Le coefficient particulièrement élevé des recettes fiscales de la ville amène à se demander si réellement elle a été « lésée par la législation fiscale d'après-guerre ». Ce coefficient est dû au fait que les autres ressources se sont montrées peu extensibles de sorte que tout l'accroissement des dépenses a dû peser sur les recettes fiscales.

V. — Après avoir examiné les finances des quatre plus grandes villes du pays, voyons celles d'une commune de bien moindre importance, mais qui est curieuse à observer. Cette commune de 1.700 habitants est extrêmement riche, elle possède 900 hectares de bois communaux. Il s'agit de Cerfontaine, dans la province de Namur.

Cette commune n'a ni dette ni impôts communaux ni additionnels; elle vit de sa part dans les impôts d'Etat, du Fonds des Communes et du produit de son

domaine. Chaque ménage a gratuitement la disposition d'un terrain communal de 30 ares; en outre, il reçoit une portion de bois taillé d'une valeur estimée à 30 francs. Si les crédits d'assistance sont considérables, ce n'est pas que les pauvres soient très nombreux, mais on est généreux. Les familles ouvrières reçoivent des allocations mensuelles quand elles ont plus de deux enfants, et ces allocations croissent avec le nombre d'enfants. Les familles ouvrières sont indemnisées également de leurs frais de séjour et d'opération en cas d'intervention chirurgicale. Chose curieuse, en dépit de ces avantages, la population de Cerfontaine est stationnaire.

Non seulement la commune n'a pas de dette, mais le budget des recettes permet de voir qu'elle possède 300.000 francs de titres de dommages de guerre qu'elle n'a pas pris la peine de mobiliser. Elle doit avoir en outre 260.000 francs à la Caisse d'Epargne. Son budget de 1928, le dernier que nous connaissons, prévoit 160.000 francs de travaux extraordinaires, financés par un simple prélèvement sur les recettes ordinaires...

Ce cas est sans doute unique en Belgique mais il doit se trouver d'autres communes en bonne situation également du fait de biens patrimoniaux considérables ou de besoins peu élevés. En tout cas l'exemple de Cerfontaine montre qu'il est imprudent de légiférer d'une façon uniforme en matière de fiscalité communale, et que l'attribution de parts ou de dotations venant du pouvoir central n'est pas toujours justifiée.

CHRONIQUE DE L'ÉTRANGER

LA SITUATION

DES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT BELGES, AU 31 DÉCEMBRE 1928.

Comme les années précédentes, nous reproduisons *in extenso* l'utile « Tableau des banques belges », dressé et commenté par M. Léon Hayois, rédacteur en chef du *Moniteur des Intérêts Matériels*, et membre de la Commission Centrale de Statistique (1).

Les remarques que nous avons publiées l'an dernier, au sujet de ce tableau (2) faisaient ressortir, que l'évolution récente des banques belges était loin d'être achevée et que la statistique était surtout intéressante parce qu'elle permettait de fixer les étapes d'une évolution importante. La situation ne s'est pas modifiée dans les points essentiels.

Reproduisons tout d'abord les considérations importantes de l'article de M. Léon Hayois :

Cette année, le tableau ne comporte plus que 91 banques au lieu de 101. Cette différence tient à deux groupes de faits :

1) Certaines fusions : Société Générale-Outremer ; Banque de Gand-Banque de Flandre ; Banque de Bruxelles-Crédit Général Liégeois, Banque Liégeoise-Crédit Général Liégeois, ont réduit le nombre absolu des banques recensées.

2) Les fusions réalisées dans le groupe du Boerenbond, notamment Volksbank van Leuven-Algemeene Bank vereeniging, ont apporté du retard à la publication des bilans des sociétés de ce groupe ; ces documents n'étaient pas disponibles lors de la confection de la statistique. Il a donc fallu les omettre, sans aucune compensation.

C'est là une grave lacune, l'actif des sociétés réellement supprimées se montant au 31-12-27 à 3.755.824.000 francs.

En ne tenant compte que des sociétés figurant à la fois dans les relevés de 1927 et 1928, on arrive aux résultats suivants :

	1928	1927	+ %
	(1 = 1.000)		
Capital souscrit ...	3.489.455	2.632.099	+ 32.57
Capital versé	3.010.483	2.164.580	+ 39.08
Capital à verser ...	478.972	467.519	+ 2.45
Réserves	2.129.639	1.542.330	+ 38.08
Capital versé + réserves	5.140.122	3.706.910	+ 38.66

(1) *Moniteur des Intérêts Matériels* du 22-10-29, n° 295.

(2) *Bulletin* n° 10, volume II, 1928, page 370 et suivantes.

On constate une fois de plus la tendance croissante à libérer intégralement le capital : M. Hayois rappelle fort opportunément que le rapport des capitaux à verser aux capitaux appelés est tombé de 20 % en 1914 à 13 3/4 % en 1928.

M. Hayois étudie ensuite le mouvement des profits. Nous ne le suivrons pas sur ce terrain, pour plusieurs raisons :

1. Comme il le fait lui-même remarquer, la dépréciation monétaire a modifié profondément la position du capital par rapport aux dividendes et la conversion des capitaux souscrits à des périodes fort différentes en une monnaie de valeur uniforme est quasi impossible à faire, vu les nombreuses augmentations de capital.

2. Les rapports des banques, et surtout des meilleures, insistent sur la prudence des évaluations et la constitution de réserves non apparentes. (Le terme de réserves « cachées », ne se justifie guère après ces déclarations. En outre, on peut en calculer facilement certaines, comme celles qui dérivent d'une estimation trop prudente de la valeur du portefeuille). Ces réserves non comptabilisées constituent des profits non chiffrables. Le rendement réel des banques est donc supérieur au rendement apparent et, de ce fait, toute étude sur les profits tels que les révèlent les bilans serait entachée d'une faute initiale.

Du tableau qui précède, on retiendra que de 1927 à 1928, le capital souscrit a passé de 2.632 millions à 3.489 millions, soit une augmentation de 857 millions ou 32,57 %.

Ces données doivent être complétées à l'aide de nos tableaux des émissions (1).

1928	NOMBRE	CAPITAUX
Constitution de banques : 15.....		441.500.000
Augmentation de capital : 52.....		1.646.499.000

Ces données ne sont pas comparables avec celles du *Moniteur des Intérêts Matériels* pour les raisons suivantes : les banques constituées en 1928, en règle générale, n'ont pas publié de bilan au 31-12-28 ; en outre, il y a bien des chances pour que la statistique étudiée ne les relève jamais, car elles sont peu importantes et constituent plutôt des entreprises financières que des banques.

L'omission du groupe du Boerenbond ne permet pas de comparer les augmentations de capital des deux tableaux. Enfin, il faut tenir compte que les

(1) Cfr. *Bulletin spécial*, avril 1929 : statistiques économiques belges.

fusions ont amené la dissolution de banques. Notre statistique montre que les dissolutions de banques ont porté sur un capital nominal de 446 millions. Enfin, le tableau du *Moniteur des Intérêts Matériels* ne couvre pas l'année du calendrier.

L'an dernier, nous avons dressé un tableau des banques selon l'importance du capital versé. Nous le complétons avec les données de cette année.

Capital nominal	Nombre de banques		Capital nominal total		P. c. du total		Avoir social (capital versé plus réserves)		P. c. du total	
	1927	1928	1927	1928	1927	1928	1927	1928	1927	1928
	(en milliers de francs)									
Jusqu'à 10 millions	59	45	316.101	256.007	10.5	6.72	417.477	350.118	11.3	6.19
De plus de 10 à 20 millions	17	15	287.000	267.698	9.6	7.03	321.980	301.414	8.7	5.33
De plus de 20 à 50 millions	10	13	353.250	427.000	11.7	11.22	360.728	495.467	9.7	8.76
De plus de 50 à 100 millions ...	10	8	825.000	646.000	27.5	16.97	1.217.162	912.538	32.8	16.13
De plus de 100 à 250 millions ..	4	4	750.000	750.000	25.—	19.71	916.839	994.611	24.7	17.59
De plus de 250 millions	1	4	472.824	1.460.000	15.7	38.35	472.824	2.601.532	12.8	46.—
	101	91	3.004.175	3.806.705	100.—	100.—	3.707.010	5.655.680	100.—	100.—

Il est facile de voir que l'évolution interne des banques s'oriente vers le renforcement des fonds propres. La concentration est également accusée par le fait que huit banques, au capital nominal de plus de 100 millions, totalisent un fonds social de 2 millions 210.000 francs, sur un capital total de 3.806 millions détenu par nonante et un établissements de crédit.

Il ne faut cependant pas considérer toutes les petites banques comme des institutions périmées et impuissantes. Il s'en faut de beaucoup.

Certes, la petite banque isolée n'est plus de ce temps. Seuls, le réescompte immédiat à l'institut d'émission et la recherche d'ordres de Bourse lui permettent de vivre. Mais il ne faut pas oublier que la Société Générale et la Banque de Bruxelles groupent sous leur égide environ trente-cinq banques de province, dont plusieurs ont un capital bien modeste (4 millions, 3 millions, 1,5 million) dont une partie seulement est versée, dans plusieurs cas. Ces petites banques ne doivent pas être considérées en fonction de leurs moyens propres. Ceux-ci ne sont nécessaires que par suite de la politique suivie par les banques-

mères qui préfèrent le système des filiales à celui des agences. Mais ces banques régionales sont fortes de tout l'appui, des capitaux et de l'expérience de la grande institution qui les contrôle. La création de l'Union des Banques de Province par la Société Générale et ses filiales illustre cet argument de manière décisive.

Dans le cas des filiales de nos grandes banques, la question du capital est tout à fait secondaire; on pourrait même considérer chaque groupe comme une entité économique dont le capital serait formé de la réunion des fonds sociaux des différents établissements affiliés. Ceux qui ne connaissent pas la structure bancaire du pays risquent de voir dans nos petites banques la survivance d'un régime d'isolement et d'individualisme. La réalité, nous venons de le montrer, est bien différente.

Quant à l'avoir social (capital versé et réserves), il se trouve concentré plus encore que le capital nominal, dans les grands établissements: huit banques groupent 63,59 p. c. de l'avoir social global.

Le tableau suivant donne une vue d'ensemble de la situation des banques belges depuis 1912:

Situation des établissements de crédit belges au 31 décembre de chaque année (en milliers de francs).

ACTIF.

Années	Nombre de banques	Encaisse	Portefeuille-effets de commerce	Portefeuille-titres et participat.	Comptes courants débiteurs	Prêts immeubles, etc.	Total de l'actif
1912	66	130.785	669.505	730.672	1.152.350	793.852	3.365.840
1913	67	172.365	777.527	717.315	1.410.750	848.634	3.802.362
1920	72	1.231.428	1.327.278	2.845.149	4.481.913	827.008	10.712.776
1921	80	1.023.168	1.861.998	3.331.750	4.229.718	863.680	11.310.314
1922	83	983.558	1.873.393	4.008.852	4.593.387	1.011.708	12.470.898
1923	85	1.031.567	1.736.054	3.436.826	6.246.285	1.264.536	13.715.268
1924	92	1.115.778	1.821.288	3.274.904	7.009.147	1.455.499	14.676.616
1925	96	1.353.692	3.126.923	4.234.307	8.566.241	1.482.484	18.763.647
1926	94	2.036.906	3.566.914	4.033.985	9.992.145	1.551.709	21.181.659
1927	101	3.030.176	5.281.338	4.197.994	12.909.920	2.418.505	27.837.933
1928	91	3.341.214	5.954.409	5.097.191	15.295.624	3.082.525	32.770.963

Situation des établissements de crédit belges au 31 décembre de chaque année (en milliers de francs) (suite).

PASSIF.

Années	Capital versé	Capital à verser (1)	Réserves diverses	ENGAGEMENTS		Bénéfices	Produit : % du capital versé	Pertes	Total du passif
				à terme fixe	immédiats ou indéterminés				
1912	452.490	111.324	221.915	628.934	2.013.839	56.327	10.75	7.665	3.365.840
1913	496.466	124.230	235.244	673.922	2.334.958	68.230	12.44	6.459	3.802.362
1920	948.418	189.365	439.845	911.481	8.270.826	149.341	15.75	7.135	10.712.776
1921	1.059.030	229.837	486.137	1.096.396	8.517.542	157.663	14.28	6.454	11.310.314
1922	1.178.927	204.794	617.295	1.004.673	9.506.346	169.158	13.88	5.501	12.470.898
1923	1.227.554	225.156	714.918	1.403.258	10.156.023	219.422	17.39	5.907	13.715.268
1924	1.471.072	309.889	878.278	2.238.916	9.814.672	279.021	18.60	5.343	14.676.616
1925	1.663.931	376.415	987.937	4.532.428	11.263.696	325.533	18.97	9.878	18.763.647
1926	1.684.588	348.832	1.079.924	3.679.924	14.294.117	451.238	26.64	8.132	21.181.659
1927	2.164.580	467.519	1.542.330	4.810.620	18.631.662	629.057	29.06	316	27.837.933
1928	3.282.126	524.579	2.373.554	4.866.490	21.481.357	768.909	23.38	—	32.770.963

(1) Le capital-actions à verser n'étant pas compté dans l'actif, n'est pas compris dans le total du passif.

Nous avons supprimé cette année la colonne réduisant l'actif en francs-or d'avant-guerre: nous faisons déjà remarquer l'an dernier combien cette notion de valeur-or est en somme peu satisfaisante et nous montrons, à titre d'exemple, que si on lui fait confiance, nos banques semblent avoir végété depuis 1918, alors qu'en réalité elles se sont vigoureusement développées.

Il est incontestable que la doyenne des banques: la Société Générale de Belgique, joue dans le pays un rôle plus important qu'il y a quinze ans; cependant, à cette époque, la Société Générale était la seule banque vraiment considérable de la Belgique. Actuellement, elle exerce ses fonctions conjointement avec de très importantes concurrentes: la Banque de Bruxelles, la Mutuelle Solvay, la Volksbank van Leuven, y compris leurs filiales, qui ont pris une place de premier rang dans le pays sans cependant avoir diminué en rien le rôle de la Société Générale.

L'omission en 1928 des banques du groupe de Louvain, pour les raisons déjà exposées, nous oblige à ne commenter le tableau qu'avec beaucoup de prudence. Signalons simplement: le faible accroissement des opérations d'escompte, alors que le portefeuille de la Banque Nationale de Belgique a marqué un sensible progrès de ces opérations effectuées par l'Institut d'émission en 1928, par rapport à 1927.

Le portefeuille-titres, par contre, a considérablement augmenté (en pratique, du montant des augmentations de capital) et les comptes courants débiteurs se sont également développés. La comparaison de ces trois postes est intéressante:

	Escompte	Comptes courants débiteurs	Portefeuille-titres
	(1 = 1.000.000)		
1926	3.566	9.992	4.033
1927	5.281	12.909	4.197
1928	5.954	15.295	5.097

L'escompte a augmenté de moins de 700 millions, après un progrès considérable de 1926 à 1927, contrairement à ce qui s'était produit pour la Banque Nationale, et malgré le mouvement des prix qui a dû gonfler le montant nominal des effets (1). Il convient de signaler que, depuis la crise boursière, les banques ont, à plusieurs reprises, insisté sur la reprise prochaine des opérations de prêt commercial.

Le tableau suivant nous donne le nombre des effets escomptés par la Banque Nationale de Belgique:

1913	4.622.788
1920	540.423
1924	1.042.153
1925	1.077.795
1926	1.213.511
1927	967.484 (2)
1928	1.331.066 (3)

Le progrès fort sensible dans l'augmentation du nombre d'effets escomptés, de 1927 à 1928, doit être examiné en fonction du mouvement des années précédentes. Il est alors beaucoup moins important et marque tout au plus la reprise d'une tendance relevée depuis quatre ans. Il s'en faut de beaucoup que l'on atteigne le total d'avant-guerre. Il est juste, d'ailleurs, de considérer que les fonctions d'une banque centrale ont fortement changé d'orientation et que les opérations monétaires et la surveillance du change jouent un rôle prépondérant.

La progression des comptes courants débiteurs se maintient: une augmentation de 2.386 millions en 1928 contre 2.917 en 1927. D'autre part, les progrès considérables des participations retiendront l'attention. On y verra le renforcement des tendances si caractéris-

(1) Rapport annuel de la Banque Nationale de Belgique, 1928, p. 26.

Montant moyen des effets acceptés: 1927, fr. 9.811,75; Montant moyen des effets acceptés: 1928, fr. 14.570,70.

(2) Du 1^{er} janvier au 24 décembre.

(3) Du 25 décembre 1927 au 25 décembre 1928.

tiques des banques belges; mais, d'autre part, on n'exagérera pas la portée lointaine: l'année 1928, comme celle qui s'achève d'ailleurs, n'a pas été absolument saine en ce qui concerne les émissions de capitaux et l'accroissement du portefeuille n'est pas exclusivement dû au développement d'une politique de contrôle, mais aussi à l'attrait de profits spéculatifs.

On constatera que les réserves visibles ne cessent d'augmenter tant par suite des profits non distribués affectés à cette destination que par le jeu des primes d'émission consécutives aux nombreuses augmentations de capital.

Les dépôts ont augmenté beaucoup plus lentement qu'en 1927. Reportons-nous à nos tableaux habituels:

Engagements des banques	1913	1920	1924	1925	1926	1927	1928
Immédiats ou indéterminés	2.334.958	8.270.826	9.814.672	11.263.696	14.294.117	18.691.662	21.481.357
A terme fixe	673.922	911.481	2.238.916	4.532.428	3.679.924	4.810.620	4.866.490
Total.....	3.008.880	9.182.307	12.053.588	15.796.124	17.974.041	23.502.282	26.347.847
Circulation des billets de la B. N. au 31 décembre	1.067.000	6.250.495	7.873.123	7.813.691	9.219.404	10.506.039	11.511.661

	Caisse d'épargne	Chèques postaux	Caisse C ^{ie} de Crédit du Boerenbond belge	Engagements des banques		Total général des dépôts (non compris les comptes courants de la Banque Nationale de Belgique)
	Montant des dépôts sur livrets et en comptes courants	Total des avoirs à la fin de chaque mois	Montant des dépôts à vue et à terme	à terme fixe	immédiats ou indéterminés	
	(En milliers de francs)					
1913.....	1.123.406	14.500	16.110	673.922	2.334.958	4.162.696
1920.....	1.534.864	367.000	228.806	911.481	8.270.826	(1) 11.708.814
1921.....	1.742.874	715.000	326.371	1.096.390	8.517.542	(1) 13.193.047
1922.....	1.871.728	748.000	418.400	1.004.673	9.506.346	(1) 14.566.521
1923.....	2.003.015	1.044.000	503.516	1.403.258	10.156.023	(1) 16.372.575
1924.....	2.272.632	799.000	594.622	2.228.916	9.814.672	(1) 17.137.932
1925.....	2.620.815	1.085.000	655.014	4.532.428	11.263.696	20.156.953
1926.....	2.805.417	1.230.000	752.829	3.679.924	14.294.117	22.762.287
1927.....	3.573.203	1.262.000	966.597	4.810.620	18.691.662	29.304.082
1928.....	4.170.009	1.725.000	1.098.315	4.866.490	21.481.357	33.341.171

(1) Dans ce total est compris le montant des dépôts de la Société Nationale de Crédit à l'Industrie, dont le bilan n'a été ajouté qu'en 1925 dans le tableau général du *Moniteur*.

De 1926 à 1927, l'augmentation du total général des dépôts a été de près de 7 milliards; elle a à peine atteint 4 milliards en 1928. Le ralentissement de la formation de cette catégorie de capitaux est à peu près général. Si on songe aux fortes émissions qui ont eu lieu en 1928, il n'y a là rien qui puisse nous étonner, l'argent disponible étant aussitôt absorbé par ces dernières.

D'autre part, la proportion entre la circulation des billets de banque et le montant des dépôts a repris

l'importance d'avant-guerre, le dernier total étant largement supérieur au triple de la première. Normalement, en tenant compte de l'emploi croissant du chèque, l'importance de la circulation par rapport aux dépôts doit tendre à diminuer. Mais ici encore, les investissements en valeurs mobilières ont retardé la formation des capitaux à court terme.

Nous continuons le tableau établissant la part proportionnelle des différents postes par rapport au total de l'actif et du passif.

	1925	P. c. du total	1926	P. c. du total	1927	P. c. du total	1928	P. c. du total
ACTIF :								
(En milliers de francs)								
Immobilisé.....	1.482.484	7.74	1.551.709	7.20	338.287	1.19	343.547	1.03
Prêts.....					2.080.218	7.35	2.738.978	8.23
Portefeuille-titres.....	4.234.307	22.11	4.033.985	18.73	4.197.994	14.83	5.097.191	15.31
Portefeuille-effets.....	3.126.923	16.33	3.566.914	16.56	5.281.338	18.66	5.954.409	17.88
Comptes courants.....	8.566.241	44.73	9.992.145	46.39	12.909.920	45.61	15.295.624	45.94
Encaisse.....	1.353.692	7.07	2.036.906	9.46	3.030.176	10.71	3.341.214	10.03
Actionnaires.....	376.415	1.97	348.832	1.62	467.519	1.65	524.579	1.58
Pertes.....	9.878	0.05	8.132	0.04	316	—	1.473	—
	19.149.940	100.—	21.538.623	100.—	28.305.768	100.—	33.297.015	100.—

	1925	P. c. du total	1926	P. c. du total	1927	P. c. du total	1928	P. c. du total
PASSIF :								
(En milliers de francs)								
Capital versé.....	1.663.931	8.69	1.684.588	7.82	2.164.580	7.65	3.282.126	9.86
Capital à verser.....	376.415	1.97	348.832	1.62	467.519	1.65	524.579	1.58
Réserves.....	987.937	5.16	1.079.924	5.01	1.542.330	5.45	2.373.554	7.13
Engagements à terme..	4.532.428	23.67	3.679.924	17.09	4.810.620	17.—	4.866.490	14.61
Engagements à vue...	11.263.696	58.81	14.294.117	66.37	18.691.662	66.03	21.481.357	64.51
Bénéfices.....	325.533	1.70	451.238	2.10	629.057	2.22	768.909	2.31
	19.149.940	100.—	21.538.623	100.—	28.305.768	100.—	33.297.015	100.—

Le tableau ci-dessous, établi d'après les statistiques de la Banque d'Outremer et les nôtres, montre quelle part importante du capital s'est orientée vers les valeurs de banque. Toutefois, comme nous l'avons déjà signalé (1) il ne s'agit pas d'une orientation des fonds vers les opérations de banque pures: la plupart des

augmentations de capital, réalisées par les établissements de crédit depuis des années, ont été ouvertement affectées à des prises de participation dans des affaires industrielles et, dans le relevé global des émissions, elles constituent un double emploi avec les opérations réalisées par ces dernières.

° Capital investi dans les banques (en milliers de francs).

ANNÉES	Constitutions de sociétés	Augmentations de capital	Émissions d'obligations	Totaux
1919.....	168.358	495.945	—	664.303
1920.....	56.576	237.409	110.201	404.186
1921.....	70.670	222.402	53.500	346.572
1922.....	30.874	222.965	35.000	288.839
1923.....	56.808	234.938	17.000	308.746
1924.....	66.441	402.392	6.000	474.833
1925.....	150.238	68.854	178.691	397.783
1926.....	142.550	118.244	10.000	270.794
1927.....	8.450	623.440	16.500	648.390 (3)
1928.....	441.500	1.646.499	—	2.087.999 (4)
1929 (9 premiers mois).....	156.750	845.250	—	1.002.000 (5)
Total général.....	1.349.215	5.118.338	426.892	6.894.445

(1) Bulletin n° 4, vol. II, 1929 p. 136 et suivantes.

(2) Y compris 35.600.000 francs d'apports.

(3) Y compris 377.038.000 francs d'apports.

(4) Y compris 77.364.000 francs d'apports.

Nous terminions notre article de l'année dernière en montrant que l'année 1927 aurait marqué une étape dans une transformation des banques. L'année 1928 est certainement marquée du même caractère, de même que le sera 1929. Ce n'est pas avant 1930, au plus tôt, que l'on pourra dégager définitivement l'orientation de nos banques. Les notes qui précèdent n'ont d'autre prétention que de consigner quelques faits remarquables, sans vouloir en dégager les conséquences prochaines.

La crise financière mondiale, nous le rappelions plus haut, va certainement exercer son influence sur la politique de nos banques : elles seront certainement appelées à octroyer plus de crédit commercial ; déjà, des établissements fort importants, chargés d'une grave responsabilité par la puissance de leurs intérêts dans

nos principales industries, ralentissent ou arrêtent les émissions des sociétés sous leur patronage. La Banque de Bruxelles annonce, au cours d'une récente assemblée, son intention de consacrer des sommes élevées au crédit. Cette dernière banque, en créant une holding : la Compagnie Belge pour l'Industrie ; le Crédit Général du Congo, en créant la Banque Belge d'Afrique, marquent, par des faits précis, la volonté de séparer les opérations de banque du contrôle des entreprises. Ces indications ne peuvent être négligées par le théoricien : elles marquent, semble-t-il, que nos principaux établissements de crédit ont la notion très nette qu'à la vigueur de leur action, dans une puissante politique de contrôle industriel, doit s'allier une prudence qui en tous pays, caractérise très heureusement les institutions chargées de gérer le crédit national.

SITUATION DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT BELGES AU 31 DECEMBRE 1928 (PAR 1000 FRANCS).

Caisse et Banque Nationale	Porte- feuille effets de commerce (*)	Portefeuille titres et participa- tions	Comptes courants débiteurs	Prêts	Immeubles, Mobillier, etc.	DÉSIGNATION.	Capital-actions		Ré- serves di- verses	Engagements		Béné- fices	Produits P. c. du capital versé
							versé	à verser (*)		à terme fixe	immédiat ou indé- terminés		
23.415	652.973	391.008	215.381	4.575	4.600	Soc. Nat. de Crédit à l'Industrie.	110,000	40,000	15,124	1,120,706	27,257	18,865	17.15
269.380	1.031.177	949.444	2.812.705	—	20.000	Société Générale de Belgique	400,000	—	735,212	(4) 156.483	3,643,126	147,885	36.97
737.201	663.079	(2) 398.029	2.278.627	—	18.551	Bque Belge p' l'Etranger (30-6-28).	146.988	53,012	100,000	(3) 18,410	3,806,328	28,761	19.56
153.004	247.485	188.864	235.467	127.312	3.000	Banque d'Anvers	81.666	18,334	100,000	—	752,064	21,402	26.27
33.832	86.950	13.840	127.923	—	4.500	Banque Centrale de la Dyle	6,698	4.000	5,000	(4) 127.011	124,306	4,030	60.17
57.552	76.739	(5) 53.922	433.325	—	4.500	Banque de Courtrai	10.000	—	20,000	(6) 267,028	328,940	5,070	50.70
23.010	79.818	(7) 17.564	202.697	6.183	4.500	Banque du Hainaut	6,250	3.750	14,000	(8) 105,342	201,661	6,519	104.30
96.459	59.963	32.687	164.814	—	2.000	Banque Centrale de la Dendre	6,000	—	8,000	(9) 158,601	177,797	5,525	92.08
39.604	54.416	6.949	282.208	—	3.000	Banque Générale du Centre	8,000	2,000	9,500	(10) 152,059	209,777	6,339	85.49
28.469	61.974	5.270	140.464	—	900	Banque Centrale Tournaisienne	4,000	—	7,000	(11) 84,943	137,493	3,641	91.02
87.289	15.052	16.828	228.346	—	1.400	Banque Centrale de la Sambre	6,000	4,000	13,500	9	323,294	6,121	102.02
16.606	28.078	18.872	94.355	—	5.500	Bque Génér. de la Flandre occid.	7,000	—	3,100	(12) 62,880	89,395	1,036	14.80
10.864	46.984	22.894	83.434	16.379	1.782	Banque Centrale de Liège	26.358	3.642	9,565	—	139,864	6,540	24.81
66.516	122.382	32.660	508.653	—	7.500	Banque Générale de Liège et de Huy.	35.251	14.749	30,000	(13) 202,802	454,064	15,654	44.40
13.540	36.973	7.666	324.538	—	1.500	Banque de Verviers	9,000	—	6,000	(14) 114,554	250,221	4,443	49.37
2.940	35.598	7.142	111.488	—	3.250	Banque Centrale du Limbourg	5,600	4,400	1,815	(15) 62,134	59,235	1,634	29.18
34.739	20.134	5.700	176.250	—	4.500	Banque Générale du Luxembourg.	4,815	10,185	4,628	62,107	167,356	2,417	50.20
6.900	7.397	2.112	69.020	—	2.606	Banque Centrale de la Meuse	2,100	900	2,755	(16) 29,841	51,009	2,330	110.95
18.430	30.976	4.819	122.481	—	—	Banque Centrale de Namur	6,000	—	5,500	(17) 80,284	82,505	2,417	40.26
216.674	400.772	(18) 807.250	846.122	536.124	20.000	Banque de Bruxelles	407.193	32.807	452,510	—	1,901,339	65,900	16.18
14.784	75.433	(19) 79.596	285.286	—	9.000	Bque Liég. et Créd. G ^l Liég. Réun.	60,000	—	16,714	6.825	369,133	11,427	19.04
27.972	90.406	(20) 67.914	365.122	—	2.369	Banque Centrale Anversoise	100,000	—	72,416	—	365,029	19,338	19.34
36.808	56.918	(21) 14.186	184.498	—	9.500	Banque de Charleroi	19,400	1,600	6,000	—	271,452	5,058	26.67
11.571	21.015	7.343	111.245	—	3.500	Banque Centrale de la Lys	10,000	—	9,313	—	130,591	4,760	47.60
5.028	8.286	(22) 4.010	55.822	—	1.500	Banque de Bruges	5,500	2.500	499	—	67,779	868	15.78
5.637	6.427	1.997	25.004	—	1.500	Banque de Louvain	2,500	—	2,500	—	37,165	553	22.12
3.353	10.145	2.410	40.532	—	1.650	Banque d'Alost	3,000	—	448	—	54,084	558	18.60
10.860	5.957	10.289	90.183	—	1.750	Crédit Tirlemontois	7,500	—	3.291	—	106,206	2,042	27.23
1.242	2.964	717	14.832	—	583	Banque d'Arion	3,000	—	20	—	17,093	225	7.50
4.358	4.526	1.747	26.329	—	2.800	Banque de la Vesdre, Verviers.	5,000	—	196	—	34,106	458	9.16
9.100	35.302	11.683	49.875	—	2.250	Caisse Commerciale de Roulers	10.000	—	500	—	95,740	1,870	18.70
13.720	22.937	(23) 22.389	79.353	—	2.250	Banque Gantoise de Crédit	20.000	—	5.075	245	112,589	2,740	13.70
8.068	4.315	5.467	54.210	—	2.000	Banque d'Ostende et du Littoral	3,000	2.000	1.614	—	68,398	1,048	34.26
1.943	3.988	1.709	27.592	—	450	Banque de Hasselt	2,173	827	1.481	—	40,414	1,614	74.28
6.155	28.058	(24) 3.534	52.053	—	3.800	Crédit Central du Hainaut	8,000	—	1,504	—	82,757	1,389	17.36
5.481	9.601	(25) 10.418	18.366	—	—	Banque de Waes	1,500	1,500	1.177	—	39,932	1,257	8.38
1.957	1.763	(25B) 8.746	21.387	—	600	Banque de Turnhout	2,486	514	876	—	30,582	709	28.52
9.499	13.771	1.750	48.440	—	1.750	Banque du Tournaisis	3,000	—	362	—	71,306	542	18.67
2.549	4.535	1.924	28.449	—	3.544	Banque Ind. et Comm., à Namur	4,000	—	133	—	36,553	415	10.37
1.809	12.757	2.188	18.129	—	1.250	Banque de Malines	1,500	—	437	—	33,789	407	27.13
11.327	12.823	45.608	263.302	—	7.322	Bank voor Hand. en Nijv. Courtrai	2,434	7.566	4.213	(25C) 296,976	31,421	5,338	219.27
247	600	1.292	27.397	—	472	Crédit Général du Brabant Wallon.	2,000	—	97	(26) 974	26,807	130	6.50
77.787	309.557	4.425	87.498	1.080.262	10.000	Caisse Génér Reports et Dépôts.	320.000	—	70.000	(27) 56,007	1,099,436	24,086	7.53
95.725	59.739	(28) 141.106	107.853	28.428	—	Crédit Général de Belgique	150,000	—	82,194	(29) 112.167	67,860	20,630	13.75
311.394	317.257	82.294	843.697	—	5.000	Banque Générale Belge	250.000	—	140,305	159.585	956,658	52,994	21.19
2.263	6.932	(30) 502.165	470.438	—	10.880	Mutuelle Solvay	152.904	147.096	63.713	(31) 127,495	584,980	63,600	41.60
347	721	81.874	114.521	—	2.000	Banque Josse Allard	25.000	—	13.244	—	147,384	13,835	55.34
399	43.677	49.703	160.820	—	300	Banque Lambert	40.000	—	6.748	—	197,954	10,197	25.49
42.602	—	30.428	30.747	—	—	Banque Industrielle Belge	50.000	—	24.277	—	23,114	6,386	12.77
2.456	2.936	21.962	15.255	—	1.480	Banque de l'Union Bruxelloise	20,000	—	—	—	25,562	1,473	7.36
1.264	5.382	10.413	25.113	4.416	895	Finance et Industrie	19.567	433	2,000	(32) 10,767	12,401	2,748	14.04
2.593	—	3.715	11.731	—	1.298	Caisse Privée de Belgique	3,200	—	997	—	13,638	1,502	46.94
5.984	26.095	1.518	37.413	53.048	1.038	S. Belge Créd. Ind., Comm. et Dép.	6.360	13.640	7.000	(33) 43,700	65.546	2,490	39.15
616	80	1.728	15.313	—	—	Bque Pierre Dumont-de Chassart.	750	750	1.023	—	14,914	1,050	140.—
5.701	53.376	9.397	74.216	1.717	6.231	Crédit du Nord-Belge	11,250	18.750	3,500	(34) 39,803	93,121	2,964	26.35
109.375	221.717	(35) 210.414	506.975	—	31.114	Crédit Anversois	100.000	—	36.000	(36) 399,045	625,493	19,057	19.06
3.785	638	(37) 3.247	36.923	—	18.621	Bque Anv. de Fonds publ et d'Esc	29,800	6.400	200	(38) 1,392	29,464	2,558	8.64

7.483	15.341	(39) 22.078	115.205	—	1.327	Banque de l'Arrondiss d'Anvers	7.339	7.661	3.935	(40) 52,500	94,592	3,008	40.98
9.218	77.144	(41) 39.168	128.206	78.347	2.500	Banque de Crédit Commercial	66.000	—	23.000	—	255,275	10,308	15.61
4.547	—	25.381	3.347	—	200	Crédit National Industriel (30-9-28).	25.000	—	985	—	4,599	2,891	11.56
4.131	17.497	7.061	23.342	11.045	1.500	Banque Privée Anversoise	20.000	—	2,600	—	39,576	2,440	12.20
1.532	366	7.786	6.695	15.885	800	Bque d'Ext. Ind. et Com., Anvers.	6.833	3.167	949	(42) 6.188	17,760	1,334	19.52
2.160	18.548	120	3.024	—	3.250	Comptoir Commercial Anversois	4.500	—	3.150	—	18,094	1,358	30.18
50.447	41.404	40.599	239.144	37.940	5.867	Banque de Commerce, Anvers	40.395	19.605	16.000	(43) 13.055	335,943	10,008	24.78
1.054	2.550	3.481	3.450	—	201	Bque Gl ^e de Créd. et d'Esc. Anvers.	5,000	—	115	(44) 302	4,931	388	7.76
1.444	2.273	286	22.575	—	400	Bque p ^r le Comm et l'Ind Anvers	6,000	4.000	1.008	(45) 1.321	17,803	846	16.10
563	312	189	3.967	—	206	Bank der Kempen, Turnhout.	884	1.116	64	—	4,141	167	18.89
21.495	—	(46) 28.393	20.818	—	3.648	Compagnie Commerciale Belge	7,000	—	6.550	—	56,205	4,639	66.27
13.590	81.142	37.835	73.119	—	3.000	Banque Belge du Travail, à Gand.	20.000	—	20.000	—	163,685	5,001	25.01
5.067	3.227	7.527	76.287	5.380	8.320	Handelsbank, à Gand	10,648	9.352	1.950	(47) 52.837	37,957	2,416	22.69
533	772	2.039	3.771	—	820	B. Gl ^e Créd. et Esc. Flandre, Gand.	4.925	75	74	—	2,547	389	7.90
877	555	3.459	12.276	—	2.500	Caisse Liégeoise	5,000	—	1.500	—	12,994	173	3.46
2.174	2.293	925	23.438	—	732	Banque Industrielle Verviétoise.	10.000	—	479	(48) 4.273	13,382	1,428	14.28
287	—	1.136	17.023	—	178	Compt Liég. de Change et d'Emiss	2.000	—	900	—	13,848	1,876	93.80
20.776	43.543	33.943	70.828	—	5.800	Comptoir du Centre	30.000	—	6.230	—	134,734	3,926	13.09
1.502	4.504	1.177	2.963	—	100	Crédit Commercial de Mons	237	—	519	—	9,349	131	55.27
8.317	12.211	1.368	31.547	—	1.732	Banque Sud-Belge, à Charleroi	9.145	2.855	2.372	—	42,212	1,476	16.14
2.499	1.883	2.303	13.510	—	2.279	Banque Provinciale, Mons	4,000	—	660	—	17,440	574	14.35
321	2.272	—	519	—	54	Bque Jumet-Roux (D Ranwez Cie).	644	356	39	—	2,412	71	11.02
4.008	19.016	(49) 9.707	27.206	2.829	1.600	Mutuelle Fin. et Comm. Anvers.	8.936	16.064	3.150	—	49,877	2,403	26.89
—	—	4.840	8.163	—	—	Banque Meuse-Campine	1.391	3.675	741	—	10,508	359	25.73
994	595	1.946	21.371	—	618	Crédit Ostendais, à Ostende	900	100	1.749	—	21,976	899	99.89
756	2.686	456	19.913	—	100	Banque Arlonaise	812	2.188	1.500	—	20,848	741	91.34
25.227	—	34.066	4.881	(50) 428.006	11.369	Caisse Hypothécaire Anversoise	4.060	35.940	51.287	412.276	28,330	7,596	187.09
21.331	—	6.702	3.836	(51) 229.237	560	Crédit Foncier de Belgique.	5.530	9.470	9.277	227.115	16,635	3,115	56.33
3.268	1.271	19.393	52.505	—	4.494	Banque Chaudoir	20,000	—	1.000	—	54,657	5,275	26.37
40.198	122	107.110	82.668	71.865	—	Banque des Colonies	75.000	—	26.360	—	185,700	14,903	19.87
7.398	—	8.869	1.519	—	451	Bque Colon. de Belgique (30-6-28).	6,400	13.600	2.075	—	8,278	1,484	23.19
210.037	285.032	(52) 57.290	108.497	—	7.500	Banque du Congo Belge (30-6-28).	20.000	—	38.000	(53) 136,397	455.224	18.715	93.58
37.929	8.616	37.521	27.707	—	146	Banque Commerciale du Congo	25.000	—	10.426	—	73.037	3.456	13.82
17.873	64.626	93.066	145.031	—	9.000	Crédit Gl Congo (Crégéco) (31-12-27).	85.000	—	13.987	—	219.366	11.243	13.23
3.341.214	5.954.409	5.097.191	15.295.624	2.738.978	343.547		3.282.126	524.579	2.373.554	4,866,490	21,481,357	768.909	23.38

Total de l'actif : 32,770,963,000 francs.

Total du passif : 32,772,436,000 - 1,473,000 = 32,770,963,000 francs.

(*) Le capital-actions à verser n'est évidemment pas compris dans le total du passif, attendu qu'il ne figure pas dans les comptes débiteurs de l'actif.

(**) Dans le but d'unifier le plus possible les résultats globaux de bilans dressés de façon différente, nous avons adopté pour règle de ne pas comprendre dans le bénéfice réescompte du portefeuille; par contre, celui-ci est déduit à l'actif du montant du portefeuille commercial.

(1) Dont 69,726,000 fr. d'obligations Société Générale, 602,000 fr. d'obligations 3 p. c. Manufacture de Glaces, 12,579,560 fr. d'obligations 3 p. c. des Chemins de fer du Nord de la Belgique et 73,576,290 fr. Caisse d'Epargne; — (2) dont 46,796,721 fr. fonds d'Etats et obligations avec garanties gouvernementales, 205,018,393 fr. Bons du Trésor, 110,225,620 fr. d'actions de banques alliées ou affiliées et 35,984,961 fr. de participations financières; — (3) dont 4,500,000 fr. d'obligations et 13,909,550 fr. émission de billets de banque en Chine; — (4) engagements à terme; — (5) dont 46,637,026 fr. de titres d'Etat, de provinces et de villes belges et d'actions de Chemins de fer Belges; — (6) engagements à terme; — (7) Bons du Trésor, 4,390,503 fr., et actions Chemins de fer Belges, 5,250,000 fr.; — (8) dépôts à terme; — (9) id.; — (10) id.; — (11) id.; — (12) id.; — (13) id.; — (14) id.; — (15) id.; — (16) id.; — (17) id.; — (18) dont 158,060,600 fr. de bons nationaux; — (19) dont 29,222,000 fr. d'emprunts de l'Etat belge et de la Colonie; — (20) dont 16,974,700 fr. Bons du Trésor belge et 11,503,564 fr. de fonds d'Etats, bons de caisse de communes belges et d'obligations à revenu fixe; — (21) dont 4,357,610 fr. de fonds nationaux et 9,828,729 fr. de bons de caisse de villes, titres divers et participations financières; — (22) dont 514,218 fr. de bons nationaux à court terme; — (23) dont 1,525,397 fr. de fonds nationaux; — (23b) dont 1,821,000 fr. de Bons du Trésor à court terme; — (24) dont 1,681,988 fr. de fonds nationaux; — (25) dont 1,436,300 fr. de fonds d'Etat; — (25b) dont 2,267,500 fr. de bons nationaux; — (25c) dépôts à terme et Caisse d'Epargne; — (26) Caisse d'Epargne; — (27) 3,319,000 fr. d'obligations et 52,688,000 fr. de dépôts à terme; — (28) dont 4,549,487 fr. d'emprunts d'Etat belge et Bons du Trésor; — (29) dépôts à terme; — (30) dont 3,020,000 fr. Bons du Trésor; — (31) engagements à terme; — (32) dépôts à terme; — (33) comptes de dépôts à préavis; — (34) id.; — (35) dont 33,324,428 fr. de bons du gouvernement belge; — (36) engagements à terme; — (37) dont 2,053,830 fr. de Bons du Trésor et Dévastées; — (38) Caisse d'Epargne; — (39) fonds d'Etat, de provinces et de villes; — (40) 50 millions 174,084 fr. Caisse d'Epargne et 2,355,400 fr. de dépôts à terme; — (41) 23,083,250 fr. bons du gouvernement belge; — (42) Caisse d'Epargne; — (43) id.; — (44) id.; — (45) id.; — (46) dont 3,717,040 fr. de fonds d'Etat et Bons du Trésor; — (47) dont 37,466,390 fr. de comptes courants à terme et 15,369,500 fr. Caisse d'Epargne; — (48) dont 3,466,436 fr. Caisse d'Epargne et 806,408 fr. de dépôts à terme; — (49) dont 3,041,000 fr. de fonds publics d'Etat; — (50) prêts hypothécaires, avances temporaires et contre nantissements; — (51) prêts hypothécaires; — (52) fonds publics belges et congolais; — (53) billets en circulation.

**L'EXPOSE GENERAL DU BUDGET
POUR L'EXERCICE 1930.**

La Belgique a connu, depuis la guerre, des budgets d'attente, des budgets de consolidation, des budgets d'assainissement. On lui présente, cette fois, pour l'année jubilaire, un budget d'aboutissement.

Depuis trois ans la Belgique jouit d'une stabilité monétaire absolue. Le pays économique est, peut-on dire, adapté au niveau de stabilisation. Travaillant avec des éléments sûrs, n'ayant à craindre nulle surprise d'ordre monétaire, connaissant la tendance régulière et très lente des prix, le ministre des Finances a pu dresser un budget simple et sain. Les circonstances sont, en effet, telles que le budget a pu être établi de manière à permettre les dégrèvements massifs d'impôts qui avaient été promis au contribuable l'année dernière tout en poursuivant la politique d'amortissement accéléré des dettes inaugurée en 1926.

Bien entendu, l'exécution du budget tel qu'il est dressé, repose sur l'adoption du plan Young. Il a fallu naturellement prévoir les recettes à percevoir au titre des réparations et de l'exécution de la convention des marks. A supposer que pour une cause quelconque, l'accord ne se fasse pas à La Haye ou qu'un Parlement rejette le plan Young, on devrait automatiquement retourner à l'application du plan Dawes — que les Allemands prétendent ne plus pouvoir exécuter.

Dans ce cas le budget devrait être modifié. Mais on ne voit pas bien qui prendrait la responsabilité de remettre entièrement en question le problème des réparations et celui des dettes de guerre qui y est indissolublement attaché.

Les conjonctures heureuses — stabilité absolue du franc, stabilité relative des prix, conditions économiques favorables traduites par les plus-values d'impôts — dans lesquelles le budget a été élaboré ont permis de réaliser un certain nombre d'ajustements de crédits

indispensables et de pourvoir aux besoins plus grands ou nouveaux qu'entraînent fatalement le développement des services de l'Etat, les progrès à réaliser en maints domaines et la politique sociale. « Ainsi, dit l'exposé général, sans que soit compromis son équilibre, le budget comprend la somme entière destinée au paiement de l'augmentation de 10 p. c. qui a été appliquée aux traitements et des autres avantages pécuniaires accordés au personnel de l'Etat. Pour les dépenses d'ordre matériel, les crédits ont été mis en rapport avec les prix nouveaux et d'importantes augmentations sont admises pour la bienfaisance, l'hygiène publique et l'hygiène sociale, l'enseignement, les progrès des sciences et des arts, l'assistance aux invalides de guerre, l'agriculture et ses établissements d'enseignement, la voirie vicinale, l'entretien des routes, des bâtiments civils et des travaux hydrauliques, les édifices des cultes, l'enseignement industriel et professionnel, les caisses de chômage, les secours aux mutilés, la défense nationale, sans compter les crédits pour fêter avec l'éclat voulu le centenaire de notre indépendance nationale.

« Les crédits nécessaires sont également prévus pour assurer la continuation active des grands travaux et la remise en parfait état de notre réseau routier. »

Le baron Houtart complète ces considérations générales en faisant ressortir que « le gouvernement mettant à profit notre excellente situation financière, a transféré à l'ordinaire toute une série de dépenses portées précédemment à l'extraordinaire: le transfert donnera satisfaction à ceux d'entre vous qui ont élevé de justes critiques au sujet de la méthode antérieure »

Les propositions budgétaires pour 1930, dans leur ensemble, prévoient un excédent de recettes de près de 48 millions. Voici comment elles se présentent, comparées à celles de l'année précédente :

Propositions budgétaires comparées pour 1929 et 1930.
(En millions de francs.)

BUDGETS	Dépenses		Recettes		Excédent des			
					Dépenses		Recettes	
	1929	1930	1929	1930	1929	1930	1929	1930
<i>Ordinaires</i>	8.253	9.755	9.543	10.097	—	—	1.290	342
<i>Extraordinaires :</i>								
1 ^o Dépenses extraordin. proprement dites .	628	570	21	56	607	514	—	—
2 ^o Dépenses de réparation	384	343	1.181	901	—	—	797	558
<i>Régies (1) :</i>								
1 ^o Exploitation	795	701	738	503	56	198	—	—
Premier établissement	194	144	1	4	193	140	—	—
	10,254	11,513	11,484	11,561	856	852	2,087	900

(1) En 1930, les recettes et dépenses d'exploitation relatives à l'administration des télégraphes et des téléphones ont été éliminées de ce budget, un projet de loi ayant été déposé au Sénat pour l'ériger en régie autonome.

LE BUDGET ORDINAIRE.

Comme précédemment, le budget des dépenses ordinaires est divisé en trois postes principaux: charges de la dette publique, charge des administrations, non-valeurs et remboursements, que nous examinerons successivement. Il faut examiner ensuite le budget des

voies et moyens qui est appelé à faire face aux dépenses prévues dans les trois autres.

Comparativement à 1929, les dépenses ordinaires accusent pour 1930 les différences suivantes :

	Crédits votés pour 1929	Crédits proposés pour 1930	DIFFÉRENCE	
			en plus	en moins
(En millions de francs)				
I. Budget de la dette publique	4.480	4.121	—	359
II. Budget des départements ministériels	3.703	4.571	868	—
III. Budget des non-valeurs et des remboursements .	830	1.063	233	—
	9.013	9.755	+ 742	

Le budget de la dette publique.

Chaque année l'exposé général publie un tableau complet de la dette belge, intérieure et extérieure, telle qu'elle se présente au 30 septembre. La comparaison avec les tableaux antérieurs permet ainsi d'apprécier la façon dont a joué l'amortissement des dettes consolidées, de quelle importance ont été les remboursements de la dette flottante et quelles ont été les émissions nouvelles.

Nous ne pouvons songer à reproduire les tableaux détaillés qui accompagnent l'exposé général et qui accusent tous les mouvements de la dette. Nous nous bornerons à donner, en chiffres ronds, et par grandes subdivisions de la dette la comparaison au 30 septembre des années 1928 et 1929 :

Situation de la dette publique belge.

NATURE DES DETTES	SITUATION AU 30 SEPTEMBRE		DIMINUTION
	1928 (1)	1929 (1)	
I. — Dette intérieure :			
A. — Consolidée	22.189.000.000	22.031.000.000	158.000.000
B. — Bons du Trésor divers	1.744.000.000	1.351.000.000	393.000.000
C. — Avances Banque Nationale (retr. des marks).	1.790.000.000	1.550.000.000	240.000.000
	25.723.000.000	24.932.000.000	791.000.000
II. — Dette extérieure :			
A. — Consolidée	28.322.000.000	27.763.000.000	559.000.000
B. — Flottante	»	»	»
Totaux généraux	54.045.000.000	52.695.000.000	1.350.000.000

(1) Comme les années antérieures, ce tableau ne comprend pas le montant au 30 septembre des avoirs des particuliers en comptes chèques postaux (1.029 millions en 1928 et 1.385 millions en 1929), ni celui des livrets de dotation des combattants (293 millions en 1928 contre 283 millions en 1929).

La dette consolidée intérieure a donc été réduite de 158 millions. Le jeu normal de l'amortissement, exécuté en conformité des lois et des contrats d'emprunts, a permis de réduire le capital nominal de la dette de 122 millions. D'autre part, le Fonds d'Amortissement a racheté, à titre d'amortissement extraordinaire, des obligations 6 p. c. de l'Association Nationale des Indus-

triels et des Commerçants pour un capital nominal de 283 millions, ce qui au total fait un amortissement de 405 millions. Ces réductions ont été compensées, à concurrence d'un capital de 247 millions par des émissions nouvelles effectuées pour le paiement des dommages de guerre et en vue de la construction d'habitations à bon marché.

La dette flottante intérieure, constituée par des bons du Trésor et le solde des avances de la Banque Nationale pour le retrait des marks, est réduite de 633 millions.

L'exposé général explique ainsi ces réductions :

« Toujours pendant cette même période, il a été procédé au remboursement des bons du Trésor intérieur ci-après :

a) Bons spéciaux remis aux Caisses d'Épargne et aux établissements de crédit lors de l'aménagement de la dette flottante	fr. 249.255.000
b) Bons du Trésor 5 p. c., à 5 ans délivrés en échange des anciens bons de caisse interprovinciaux à 5 p. c.	133.600.000
c) Autres bons du Trésor	10.000.000
Ensemble.	fr. 392.855.000

D'autre part, les remboursements opérés par le Fonds d'amortissement à la Banque

Nationale de Belgique, au moyen d'une partie de sa dotation spéciale, pour l'apurement partiel du solde de la dette contractée par l'Etat lors du retrait des monnaies allemandes, se sont élevés, à raison de 20 millions de francs par mois, au total de 240.000.000

Réduction totale. . . fr. 632.855.000

La dette extérieure subit, elle aussi, des réductions sensibles qui s'élèvent au total à 559 millions de francs. On sait que depuis le 12 mars 1928 nous n'avons plus de dette flottante à l'étranger. Les réductions enregistrées sont donc le résultat de l'amortissement contractuel de nos divers emprunts.

L'endettement d'un pays envers l'étranger étant toujours un des points les plus sensibles de son économie financière, il est intéressant de voir dans quelle mesure, depuis la stabilisation, la Belgique a pu alléger ce fardeau. Le tableau suivant permet de suivre les progrès réalisés depuis trois ans.

Dette extérieure.
(En milliers d'unités étrangères.)

NATURE DES DETTES	SITUATION AU				DIMINUTION DE	
	31 octobre 1926	30 sept. 1927	30 sept. 1928	30 sept. 1929	1928 à 1929	1926 à 1929
Dollars	233.180	228.418	224.009	216.864	7.145	16.326
Livres sterling	24.496	23.989	23.579	22.842	737	1.654
Florins P. B.	38.704	36.141	33.449	30.620	2.829	8.084
Francs français	400.000	400.000	400.000	383.459	16.541	16.541
Francs suisses	32.000	32.000	32.000	31.680	320	320
Kronor	9.000	9.000	9.000	8.915	85	85
Dette envers le gouvernement des États-Unis (dollars)	415.680	413.580	411.130	408.180	2.950	7.500

Calculées au pair, ces diminutions, depuis la stabilisation, s'élèvent en francs, à :

\$	23.826.000	soit	857 millions de francs
£	1.654.000	»	289 » » »
Fl. P. B.	8.084.000	»	117 » » »
Fr. Fr.	16.541.000	»	23 » » »
Fr. Ss.	320.000	»	2 » » »
Kr.	85.000	»	1 » » »

Au total 1.289 millions de francs auxquels il faut ajouter, si l'on veut apprécier exactement tout le chemin parcouru dans l'assainissement de notre dette extérieure, l'amortissement de la dette flottante extérieure, soit plus de 1 milliard pendant la période de fin 1926 à mars 1928.

Quelle est à présent notre situation? Voici qui répond à cette question : « L'exposé général du budget de 1929 indiquait comme montant approximatif probable de la dette au 31 décembre 1929, un capital nominal de 52.300.000.000 de francs, compte tenu des émissions nouvelles d'obligations affectées au paiement des dommages de guerre et des placements prévus en obligations de la Société Nationale des Habitations et Logements à bon marché. Les faits acquis à ce jour et

les évaluations faites pour la période restant à courir jusqu'au 31 décembre prochain, confirment, à peu de chose près, ces prévisions qui se présentent en résumé comme suit :

	(En millions de francs)
I. — Dette intérieure :	
A. Consolidée	22.052
B. Bons du Trésor remboursables en 1930	77
Bons du Trésor remboursables en 1932	770
C. Avances Banque Nationale	1.490
D. Dotation des combattants	260
	24.649
II. — Dette extérieure :	
A. Consolidée	27.662
B. Flottante	—
Total	52.311

Ces 52 milliards représentent approximativement, par tête d'habitant une dette de 6.500 francs ce qui n'est

pas excessif et peut être fort bien supporté par un pays qui occupe un premier rang parmi les nations industrielles.

Le budget des départements ministériels.

En analysant l'année dernière ce chapitre du budget pour 1929 nous avons formé des vœux pour que désormais les dépenses prévues pour les départements ministériels puissent être plutôt réduites qu'accrues, ou tout au moins qu'on arrive à les stabiliser en même temps que se stabilise l'indice des prix.

Ce vœu n'a pas été réalisé. Le budget de cette année accuse un accroissement de dépenses d'administration de 868 millions de francs. On a lu plus haut les raisons données pour justifier cette augmentation.

M. le ministre des Finances nous signale, en outre, que cette augmentation est plus apparente que réelle. « Pour déterminer sa véritable importance, il faut noter que, dans les crédits de 1929, qui servent de base à la comparaison, ne sont pas compris, parce que non encore votés, les suppléments destinés à couvrir la charge résultant des 10 p. c. d'augmentation des traitements et autres améliorations accordées au personnel de l'Etat pour le deuxième semestre de ladite année et montant à fr. 103.305.273

« La comparaison se trouve faussée, en outre, par la présence dans les crédits sollicités pour 1930, des dépenses transférées au budget ordinaire du budget extraordinaire, comme il a été dit ci-dessus.

» Il en résulte, pour l'ordinaire, en 1930 un accroissement de fr. 422.036.167

Ensemble. fr. 525.341.443

à déduire de la somme ci-dessus de fr. 867.922.413

de sorte que l'augmentation tombe à fr. 342.580.970

» Dégagée de la somme qu'exige en plus l'application pendant une année entière des mesures prises en faveur du personnel et montant à fr. 105.210.032

l'augmentation se réduit à fr. 237.370.888

« Il eut été difficile, à moins de maintenir trop à l'étroit pour leurs dépenses certains services, d'éviter cette nouvelle extension de nos charges publiques.

« Pour une large part d'ailleurs, cette augmentation est la conséquence inévitable des lois et règlements existants. »

Le budget des non-valeurs et remboursements.

L'augmentation de dépenses de 233 millions, que l'on constate à ce budget est corrélative à l'accroissement des recettes en général : plus le total s'en élève, plus les non-valeurs et remboursements qui y sont inhérents doivent augmenter en nombre et en importance. Il n'y a pas lieu de s'en inquiéter beaucoup.

Le budget des voies et moyens.

Ainsi qu'il a été dit plus haut, le ministre des Finances propose aux Chambres des dégrèvements d'im-

pôts qui, au total doivent atteindre environ 1.600 millions. Ces propositions seront faites par des projets de lois distincts du budget, mais seront déposés en temps pour être votés afin de sortir leurs effets à partir du 1^{er} janvier prochain.

Escomptant l'adoption de ces projets, le budget des voies et moyens a été établi en tenant compte des dégrèvements projetés.

» Dans leur ensemble ces dégrèvements, y compris la surtaxe foncière, sont estimés aussi exactement que possible à 1.600 millions de francs et se répartissent entre les différentes branches de nos revenus fiscaux comme il suit :

Contributions directes	fr.	645.000.000
Douanes et accises		25.000.000
Successions.		160.000.000
Enregistrement, timbre et taxe de transmission		770.000.000

Fr. 1.600.000.000

Ces dégrèvements soulageront dans une proportion très appréciable le fardeau du contribuable belge.

Comparé à celui de 1929, le budget des voies et moyens s'établit comme suit (voir page suivante) :

Les prévisions de recettes avaient été faites l'année dernière avec beaucoup de réserve, comme l'ont du reste démontré les rentrées d'impôts au cours de l'année. Il ne paraît pas que cette fois le Baron Houtart ait mis moins de prudence dans ses évaluations. On doit du reste prévoir qu'en 1930, le contribuable moins chargé d'impôts que précédemment, observera plus volontiers la loi fiscale et tentera moins de s'affranchir du fardeau qu'elle lui impose. En ce cas les plus-values de recettes pourraient être encore assez importantes.

LE BUDGET EXTRAORDINAIRE.

Comme nous l'avons dit au début de ce résumé, M. le Ministre des Finances a opéré plusieurs transferts du budget extraordinaire au budget ordinaire de crédits qui n'ont pas le caractère de dépenses de premier établissement. Ainsi, nous dit l'exposé général, le budget extraordinaire « ne comprend plus que des crédits destinés à accroître le patrimoine de la Nation ».

Budget extraordinaire proprement dit.

Presque tous les crédits proposés à l'extraordinaire pour 1930, se rapportent à des travaux en cours et aux versements à faire pour continuer l'approvisionnement du Fonds spécial et temporaire des grands travaux, constitué en 1928, pour lequel il est sollicité une somme de 280 millions de francs qui constitue le poste le plus important du budget extraordinaire.

Les recettes sont évaluées à quelque 56 millions dont plus de la moitié sont à provenir du capital amorti anticipativement par le Fonds d'Amortissement des obligations à 6 % de l'Association Nationale des Industriels et des Commerçants.

NATURE DES RECETTES	ÉVALUATIONS		DIFFÉRENCES	
	propos. pour 1930	adopt. pour 1929	en plus	en moins
PREMIÈRE SECTION.				
<i>Recettes ordinaires.</i>				
Chapitre I ^{er} .				
Impôts directs	3.000.000.000,—	2.821.250.000,—	178.750.000,—	—
Douanes, accises et recettes diverses ..	2.209.770.000,—	1.874.300.000,—	335.470.000,—	—
Enregistrement, transcription, suc- cessions, greffe, etc.	1.189.000.000,—	1.025.300.300,—	163.700.000,—	—
Timbre et taxes assimilées	1.911.000.000,—	2.307.500.000,—	—	396.500.000,—
	8.309.770.000,—	8.028.350.000,—	677.920.000,—	396.500.000,—
Chapitre II.				
Péages	18.750.000,—	23.750.000,—	—	5.000.000,—
Chapitre III.				
Capitaux et revenus	332.255.927,—	237.793.983,—	94.461.944,—	—
Chapitre IV.				
Remboursements	498.412.452,—	438.915.088,—	59.497.364,—	—
Total des recettes ordinaires	9.159.188.379,—	8.728.809.071,—	831.879.308,—	401.500.000,—
	Augmentation	fr.	430.379.308,—	
DEUXIÈME SECTION.				
<i>Recettes exceptionnelles</i>				
	1.000.000,—	1.500.000,—	—	500.000,—
	Diminution	fr.	500.000,—	
TROISIÈME SECTION.				
<i>Recettes compensatoires</i>				
	936.443.253,—	812.852.429,—	123.590.824,—	—
	Augmentation	fr.	123.590.824,—	
RECAPITULATION				
Recettes ordinaires	9.159.188.379,—	8.728.809.071,—	430.379.308,—	—
Recettes exceptionnelles	1.000.000,—	1.500.000,—	—	500.000,—
Recettes compensatoires	936.443.253,—	812.852.429,—	123.590.824,—	—
Total général	10.096.631.632,—	9.543.161.500,—	553.970.132,—	500.000,—
	Augmentation	fr.	553.470.132,—	

Le budget des réparations.

Les dépenses prévues sont en diminution d'environ 50 millions. Cette réduction provient de ce que la majeure partie des paiements d'indemnités dues pour dommages de guerre aux sinistrés ont été effectués déjà.

Quant aux recettes de réparation qui nous étaient fournies depuis quatre ans par l'exécution du plan Dawes, elles seront assurées en 1930 par le plan Young qui prévoit le paiement à la Belgique d'une série de 37 annuités variables dont le montant moyen s'élèvera à 115,5 millions de reichsmarks.

« Mais pour apprécier les résultats du plan Young, dit l'exposé général, il faut les compléter par ceux que nous réserve l'accord relatif au remboursement des marks lequel fait, avec le nouveau statut des réparations, un tout indivisible. Cet accord comporte le paiement de 37 annuités variables dont la moyenne ressort à 20,4 millions de marks.

» Les versements moyens à attendre, tant de l'application du plan Young que de l'accord sur les marks, s'élèveront donc à 135,9 millions de reichsmarks. Toutefois, si l'on tient compte du sacrifice consenti par la Belgique à la cause commune de la paix, cette annuité moyenne doit être diminuée de 1,4 million de marks et être ramenée à 134,5 millions de marks dont la contre-valeur ressort à 1.155 millions de fr.

» Le plan Dawes devait nous assurer une série d'annuités constantes, dont le nombre n'était pas fixé, de 125,6 millions de reichsmarks, soit 1.080 millions de francs.

» L'adoption du plan Young est donc favorable à la Belgique; ce plan avec l'accord additionnel sur les marks nous conserve donc une recette moyenne supérieure de 75 millions à celle qui serait résultée du plan Dawes.

» Pour l'année 1930 les versements à résulter de l'application du plan Young et de la convention

relative aux marks sont évalués à . . . fr.	1.022.200.000
dont il convient de déduire, pour frais de vente des livraisons en nature. . . .	3.000.000

Reste : fr. 1.019.200.000

- » Cette dernière somme se subdivise comme suit :
- a) Couverture de l'annuité à verser aux Etats-Unis en paiement des dettes de guerre fr. 232.200.000
 - b) Compensation partielle des charges résultant du remboursement des marks 197.000.000
 - c) Réparations proprement dites 590.000.000

» Les deux premières sommes ont été portées au budget des voies et moyens; la dernière reste acquise au budget extraordinaire, à titre de recettes de réparation.»

Budget des régies.

Les recettes et les dépenses d'exploitation relatives à l'administration des télégraphes et des téléphones, qui doit être prochainement érigée en régie autonome ont été éliminées du budget des régies qui comprend actuellement les services centraux, la marine, les postes, l'office central des imprimés et l'aéronautique. Toutes ces administrations sont en déficit, au total de 197 millions. L'exposé général justifie ces déficits pour toutes les administrations, sauf pour les Postes pour lesquelles il est prévu un excédent de dépenses de 54 1/2 millions, non compris 30 millions de frais de premier établissement concernant les locaux, le mobilier et le matériel, qui s'imposent inévitablement chaque année.

LE RAPPORT ANNUEL DU BOERENBOND.

Le Boerenbond a pris dans notre pays une importance économique et sociale si grande que son rapport ne peut être passé sous silence.

Dans la Belgique industrielle, cet organisme complexe présente ce trait remarquable d'être avant tout agraire.

La forte volonté de ses dirigeants ne cesse d'accroître ce caractère sur quoi ils insistent en toute occasion. Aussi la lecture des documents publiés par le Boerenbond laisse-t-elle une impression originale, la conception qui les domine étant fort différente des préoccupations industrielles, bancaires et ouvrières dont l'économie belge est débordante.

Le caractère agraire de l'activité du Boerenbond s'étend, avec une logique remarquable, à tous les phénomènes sociaux, politiques ou économiques auxquels il cherche à trouver une solution.

Souhaitant l'évolution et le progrès des agriculteurs, le Boerenbond veut cependant que ses adhérents restent des gens de la terre, des ruraux, que leur manière de penser et d'agir soit celle de paysans, aussi cultivés que possible, mais merveilleusement adaptés à leur milieu. Il est évident que cette conception doit avoir comme résultat d'attacher le paysan à la terre, résultat appréciable dans un pays qui s'industrialise de plus en plus.

D'excellents auteurs, étudiant le problème de la dépopulation des campagnes de France, ont fait nettement ressortir que si le paysan est attiré vers la ville, ce n'est pas tant par l'espoir de gains élevés et d'une occupation moins pénible qu'à cause de l'inconfort de la vie rurale: éclairage piteux, ne permettant aucune lecture, accumulant l'ombre autour des travailleurs au repos, routes mauvaises par lesquelles les retours tardifs vers la ferme sont pénibles, routine implacable des opérations quotidiennes qui s'ajoutant aux grands travaux saisonniers ne libèrent jamais l'esprit, l'insuffisance professionnelle et l'insuffisance numérique des artisans: menuisiers, charrons, peintres, plombiers, maçons, couvreurs, etc., qui compliquent le problème de l'entretien de vastes bâtiments, isolement du paysan, écarté de la vie sociale par l'isolement des fermes ou des villages, etc. Il semble que ces arguments sont d'un grand poids et sans qu'à notre connaissance, le Boerenbond les ait étudiés dans une œuvre de caractère général, il est certain qu'il en apprécie la valeur. Le résumé que nous donnerons de son rapport le fera ressortir. Disons déjà maintenant que, par ses organismes spécialisés, le Boerenbond cherche à lutter contre les difficultés, inhérentes à la vie rurale, qu'aucun capital ne peut arriver à atténuer par sa seule action isolée.

Le Boerenbond offre à ses adhérents des services compétents pour l'entretien ou la construction de bâtiments. De même qu'il existe un art de l'urbanisme, il en existe un de l'habitation rurale: « L'exploitation rationnelle d'une ferme dépend beaucoup de la dispo-

sition et de l'organisation intérieure de ses bâtiments. Si ceux-ci ne sont pas bien conçus, il en résultera un fort gaspillage de travail. D'autre part, en faisant quelques frais peu élevés, on réalise souvent de grandes économies de main-d'œuvre. » (Page 143)

D'autre part, dans le même ordre d'idées, le Boerenbond a créé un service de l'électricité qui aide les communes rurales dans leur plan d'électrification et rend les mêmes services aux particuliers. Ce service vend des accessoires d'éclairage et des appareils de T. S. F. Dans le même domaine social et intellectuel, le Boerenbond déploie une grande activité: il publie des brochures et des périodiques, organise des bibliothèques, des conférences, des fêtes, des réunions de paysans. Il accorde visiblement une grande importance aux cortèges, manifestations collectives qui réunissent dans une ville importante des milliers de paysans. La protection que lui accordent les plus hautes autorités ecclésiastiques renforce cette action qui permet aux agriculteurs de prendre conscience de leur rôle et de leur puissance. Les destinées du Boerenbond sont trop profondément catholiques pour que l'on puisse dire que ses dirigeants poursuivent une politique de classe; leur idéal religieux et moral est incompatible avec une telle tendance.

Le Boerenbond mérite également de retenir l'attention par sa remarquable politique de progrès scientifique.

On sait qu'en matière de science, même appliquée, l'enchaînement des plus hautes disciplines à l'enseignement le plus simple est de la plus haute importance et que de la santé et de la vigueur des universités et des instituts de recherche, dépend le succès des applications pratiques.

Cette unité de la science a été admirablement comprise par les dirigeants du Boerenbond: leur accord avec la Faculté des Sciences et l'Institut zootechnique de l'Université de Louvain est fort étroit.

Des spécialistes poursuivent des recherches de génétique animale et végétale, de parasitologie, de chimie, etc. Au second degré, on poursuit la sélection de lignées végétales et animales, on expérimente des engrais, des méthodes d'irrigation ou d'assèchement, on élabore des formules d'alimentation rationnelle; au troisième degré, on forme des ingénieurs agronomes, des maîtres itinérants, on organise des services de renseignements, on publie des études de haute vulgarisation; au dernier degré, on pénètre dans la masse, on lui fournit des semences sélectionnées, des reproducteurs d'élite, on crée des concours de culture, on fournit des aliments appropriés, des tables de rationnement, des formules d'enrichissement des terres. Des conférences et des brochures primaires apportent à des esprits frustes les conclusions scientifiques élaborées aux degrés supérieurs.

Jusqu'à présent, nous n'avons parlé que de l'activité sociale du Boerenbond, laquelle est d'ailleurs très

vaste et s'étend à la protection de l'enfance, aux assurances sociales, à l'éducation religieuse des adhérents; mais le Boerenbond est également une institution économique car certains de ses services s'occupent des intérêts matériels de ses membres. Ces services ne perdent pas de ce fait leur caractère social, puisqu'ils travaillent dans le même cadre, ont le même but et la même raison d'être que l'organisation tout entière.

* * *

Il n'est pas inutile de décrire dans ses grandes lignes le mécanisme de cette institution.

Le Boerenbond est une fédération d'associations agricoles locales ou gildes organisées par paroisses ou communes. Chaque gilde comprend des sections: vente et achat, caisse d'épargne et de crédit, etc. Cette fédération est centralisée par l'institution centrale de Louvain dont les services correspondent à chacune des sections de la gilde.

Il importe de remarquer que c'est l'institution de Louvain qui infuse la vie aux gildes et leur trace des règles d'organisation et d'activité et non les gildes qui mandatent le Boerenbond pour agir dans un sens donné. Le respect du localisme, si profond en Belgique, se concilie donc avec une administration forte et centralisée.

La gilde agricole est ouverte à tous ceux qui ont des intérêts en agriculture ou en horticulture, s'ils remplissent leurs devoirs religieux. Cette dernière condition est de rigueur. « Le Boerenbond a un caractère nettement confessionnel et se soumet entièrement à l'autorité de la Sainte Eglise. Il veut que l'élément religieux et moral soit à l'avant-plan dans toutes les manifestations de son activité et jusque dans ses ramifications les plus lointaines. » (Page 42.)

Fin 1928, le Boerenbond comptait 1,203 gildes et 121,455 membres. La progression de ces derniers est plus rapide que celle du nombre de gildes, la plupart des paroisses rurales du pays flamand ayant déjà leur gilde et il semble que le Boerenbond atteindra assez rapidement le point de saturation dans les régions flamandes. Il est vrai qu'il déborde dans la région wallonne (Brabant wallon, arrondissement de Nivelles) et que l'on a annoncé la conclusion d'accords avec la Ligue Agricole Belge du Namurois. Mais si le Boerenbond étend son influence en Wallonie, il reste à savoir s'il s'y installera comme tel ou s'il se contentera d'inspirer un organisme à caractère wallon.

Admirablement adapté aux besoins sociaux et moraux des petits et moyens agriculteurs flamands, le Boerenbond rencontrera peut-être moins d'enthousiasme dans les campagnes où dominant le wallon et des préoccupations sociales et religieuses d'un ordre un peu différent. Il va sans dire que le besoin de l'activité économique du Boerenbond se fait sentir chez les petits cultivateurs de Wallonie comme chez ceux de Flandre, quoique, dans la région wallonne, ce besoin soit peut-être moins vif. En tout cas, peu importe la manière choisie par le Boerenbond pour pénétrer en Wallonie, si les résultats sont favorables.

Voici quelques chiffres marquant les progrès du Boerenbond:

ANNÉES	Nombre de Gildes	Nombre de membres (Chefs de famille).
1895	200	10.275
1905	430	31.586
1914	607	56.246
1920	679	60.264
1925	1.150	109.737
1928	1.203	121.453

La place nous manque pour parler des groupes de jeunesse et des ligues de fermières ainsi que des fédérations d'arrondissement. La gilde est organisée autant que possible par paroisse, sous l'autorité spirituelle du curé ou de son délégué. Nous ne nous étendrons pas sur les manifestations religieuses, fréquentes et diverses, nous devons nous borner à les signaler car les omettre ferait perdre au Boerenbond sa signification profonde.

Le caractère didactique des gildes est d'autre part, fort accentué. En 1928, le Boerenbond a fait faire dans les gildes 5.655 conférences sur les sujets les plus divers, mais surtout sur des questions techniques. En outre, le Boerenbond organise des journées d'études et collabore à la formation professionnelle des instituteurs ruraux.

Contrairement à la plupart des groupements agrariens, le Boerenbond est libre-échangiste; c'est que la production de ses membres est orientée de plus en plus vers des produits susceptibles de trouver des marchés à l'exportation et que cette dernière lui apparaît comme un élément régulateur des prix intérieurs: « notre agriculture éprouve, de plus en plus, le besoin d'exporter et on peut même dire que l'exportation devient pour elle, une question vitale. » Au cours des négociations avec les puissances étrangères (France, Suisse) au sujet de traités de commerce, le Boerenbond est intervenu pour faire valoir les intérêts de l'agriculture. Il s'est également employé à faire disparaître les dernières prohibitions ou restrictions à l'exportation, datant de 1928. Mais ces mesures seraient insuffisantes, à elles seules, on s'en doute, à assurer le succès des exportations des affiliés du Boerenbond: il faut avant tout faire connaître leurs produits à l'étranger. Aussi le Boerenbond participe-t-il aux expositions horticoles de Francfort et de Paris. Dans cette dernière ville, il présente surtout la fameuse spécialité belge: le *witloof* ou chicorée blanchie qui, article de consommation populaire dans le pays, est considéré comme légume de luxe hors des frontières. Le Boerenbond n'a donc pas à craindre la surproduction et l'avalissement des prix de ce légume qui exige une culture coûteuse et soignée.

Ces expositions assurent au Boerenbond une clientèle nombreuse: « actuellement il peut déjà être

considéré comme un des vendeurs étrangers les plus importants du Sud de l'Allemagne. »

Le Boerenbond est un gros vendeur de pommes de terre, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur; sa succursale de Malines a vendu 31,172 tonnes en 1927 et 58.238 tonnes en 1929.

Le Boerenbond cherche surtout à ravitailler les grandes villes belges, mais l'exportation, en permettant d'écouler le supplément de la production, exerce une influence modératrice sur les grandes variations de prix. L'Allemagne et la France sont les principaux débouchés mais selon un rythme intéressant à suivre :

« Au printemps, l'Allemagne est notre principal acheteur d'Eerstelingen; plus tard, la Sarre, la France, l'Alsace-Lorraine jouent le même rôle en ce qui concerne l'Eerstelingen, l'Industrie et la Roi-Edouard. L'Industrie des Flandres est très demandée dans le Nord de la France. » Le Boerenbond a fait des essais d'expéditions vers les pays d'outremer. Il développe dans le Limbourg, la culture d'une variété de pommes de terre de luxe, la « langue de bœuf », qui se vend dans la clientèle riche des grandes villes belges, françaises et allemandes.

L'exportation du beurre est encore bien faible, mais il est à prévoir qu'elle se développera au fur et à mesure que la fabrication de la margarine prendra de l'importance, comme c'est le cas au Danemark qui, exportant la presque totalité de sa production de beurre de choix, est le premier consommateur de margarine du monde, avec 45,1 lbs par tête d'habitant et par an (1). En 1928, le Boerenbond a exporté 28,5 tonnes de beurre du Limbourg. C'est là un résultat qui ne peut être apprécié à sa valeur que si l'on sait que la Belgique est, de longue date, importatrice de beurre. En 1928, les deux minques au beurre du Boerenbond ont écoulé le beurre de 71 laiteries, soit 1.265 tonnes.

La Belgique était, avant la guerre, importatrice d'œufs.

Ce fut, dans l'œuvre de restauration nationale, une manifestation encourageante que le renversement de la situation, la Belgique devenant exportatrice et retirant des sommes considérables de ce commerce. Nous en avons parlé souvent et la question est bien connue. En 1928, l'excédent d'exportation a porté sur 674 millions d'œufs.

Mais « seule une organisation sérieuse de la vente est à même d'assurer la vente régulière à des prix normaux.

» Le Boerenbond a commencé à organiser la vente collective des œufs en 1921, mais c'est surtout au cours des deux dernières années que cette branche de son activité a pris une grande extension. C'est pendant cette période aussi qu'il a poursuivi la standardisation des produits d'après des directions déterminées...

(1) Commerce Reports, 21 octobre 1929, page 171.

» Un total de 376 gildes participent à la vente collective des œufs.

» Lors de leur arrivée chez le gérant-expéditeur de la section d'achat et de vente de la localité, les œufs sont examinés et quand ils parviennent à la succursale, on les mire, on les classe d'après leur poids et, s'il y a lieu, ils sont emballés dans des caisses spéciales pour l'exportation. En procédant de cette façon, nous espérons arriver à un produit de qualité uniforme, répondant aux différents standards exigés par les acheteurs étrangers. Il est probable d'ailleurs que la clientèle indigène suivra bientôt l'exemple des consommateurs étrangers. L'adoption d'une marque commerciale a certainement contribué, elle aussi, à augmenter la renommée de nos œufs à l'étranger. »

Rappelons ici que la Grande-Bretagne a imposé le marquage des œufs et que les milieux agricoles se sont préoccupés en Belgique du même problème (1).

En 1927, le Boerenbond avait vendu 40 millions 772.000 œufs; il en a vendu 100.899.000 en 1928. Les ventes se font par quatre succursales ou « minques » : Anvers, Hasselt, Bruges et Bruxelles. La minque de Bruges exporte en Angleterre et en Allemagne les œufs de Flandre; la minque de Bruxelles, de création récente, s'occupe de la mise en conserve et répond aux besoins de la clientèle locale.

D'après son rapport, le Boerenbond n'a expédié à l'étranger que pour 415,000 francs de légumes. Mais son organisation se développe rapidement et le bassin houiller de la Campine achète de plus en plus les légumes de la minque de Hasselt. La vente des fruits et leur exportation vers l'Allemagne, est encore secondaire. Le Boerenbond appose une marque sur les fruits qu'il vend à l'étranger.

Comme on le voit, ce sont les œufs et les pommes de terre qui alimentent principalement le courant d'exportation du Boerenbond. Ce dernier est, certes, un important exportateur mais il est loin d'avoir dans le volume total des expéditions un pourcentage prépondérant. Où se révèle sa force, c'est dans l'exemple qu'il pose, nombre d'intermédiaires achetant à ses adhérents.

Il sera curieux de suivre l'initiative du Boerenbond dans le commerce de la viande : on sait qu'il va créer à Anvers un abattoir et une fabrique de conserves pour la préparation de la viande de porc : bacon, salaisons, etc.

Le Boerenbond s'occupe encore de crédit : la « Caisse Centrale de Crédit du Boerenbond », société coopérative, est la fédération des caisses locales d'épargne et de crédit.

Ces caisses locales sont basées, suivant le système Raiffeisen sur la responsabilité solidaire et illimitée des membres.

La Caisse Centrale reçoit et place les excédents de fonds des caisses locales, elle leur accorde le crédit

(1) Cfr. *Bulletin* n° 5, vol. I, 4^e année, du 10 mars 1929.

dont elles ont besoin et accepte aussi les dépôts à terme.

Les caisses affiliées à la Caisse Centrale du Boerenbond constituent la majorité des caisses rurales existant en Belgique.

ANNÉES	Nombre de caisses rurales en Belgique	Nombre de caisses affiliées à la Caisse centrale
1897	159	95
1900	264	171
1910	643	304
1920	1.127	733
1925	1.338	940
1926	1.368	970
1927	1.382	949
1928	1.424	989

La puissance financière du Boerenbond est affirmée par ses dépôts : (en milliers de francs)

Nature des dépôts	1927	1928
Dépôts des caisses affiliées (à vue) .	479.468	509.263
Dépôts des particuliers	41.062	62.305
Dépôts à terme (2, 5 et 10 ans) ...	446.065	526.745
	966.595	1.098.313

La Caisse Centrale du Boerenbond place surtout ses capitaux en valeurs mobilières (589 millions), en prêts hypothécaires (67 millions) et en prêts sur autres garanties (107 millions).

Avec un portefeuille de près de 600 millions, le Boerenbond se place au premier rang des entreprises financières. Malheureusement, aucun renseignement n'est publié sur la composition de ce portefeuille. Les actes de constitution de sociétés ou d'augmentations de capital nous renseignent, dans une certaine mesure, sur les placements du Boerenbond : il possède des valeurs d'électricité, de charbonnages, de banque, de métallurgie, de textile. Il a des intérêts financiers en Pologne.

Au sujet de ses participations bancaires, la Caisse Centrale nous fournit quelques renseignements : elle a pris part à la fusion de la Volksbank van Leuven et de l'Algemeene Bankvereniging.

« Cette intervention de la Caisse Centrale avait pour but de régler, d'une façon définitive, une collaboration existant déjà depuis longtemps. Elle ne signifie nullement que nous ayons changé, en quoi que ce soit, notre politique en matière de crédit agricole. Les caisses locales d'épargne et de crédit et la Caisse Centrale sont et doivent rester les organismes tout désignés pour faire les opérations financières de nos membres. Mais quand il s'agit d'affaires ne pouvant être traitées par leur propre institution de crédit, et dans ces cas seulement, nos

membres s'adressent de préférence à l'Algemeene Bankvereniging en Volksbank van Leuven « ou à ses filiales. »

Cette déclaration est fort intéressante mais elle n'éclaire qu'un des aspects de la question : le théoricien voudrait obtenir des explications précises sur l'expansion du Boerenbond dans le domaine industriel. On entrevoit bien que l'organisme est logiquement amené à prendre des intérêts dans des sociétés de produits chimiques, de fabrication de conserves alimentaires, de distribution électrique; on voit également que la tendance sociale du Boerenbond le rend favorable à la moyenne industrie flamande; on est convaincu que les profits spéculatifs lui sont fort étrangers, mais ces convictions et ces suppositions, bien que logiques, restent du domaine de la supposition, en l'absence de déclarations précises.

* * *

Le Comptoir d'achat et de vente du Boerenbond n'est pas une entreprise organisée pour le profit : c'est une coopérative à laquelle s'adressent facultativement les gildes pour l'exécution de leurs commandes d'engrais, de semences, de machines, etc., et pour la vente collective de certains produits.

L'année 1928 a marqué une extension remarquable du Comptoir qui marque le développement de l'emploi des engrais, des aliments pour le bétail et la volaille, et des machines et semences sélectionnées. Ainsi, de 1927 à 1928, la vente de « schilfers » pour vaches laitières est passée de 3.772 tonnes à 19.019 tonnes; la vente d'aliments composés pour volailles est passée de 11.765 tonnes à 32.735 tonnes, ce dernier chiffre indiquant, en partie, les progrès de l'aviculture.

Nous terminerons cette analyse d'un document important par quelques indications sur la sélection.

Le Boerenbond possède plusieurs fermes, notamment à Héverlé, à Bockryck et à Poppel, en Ardenne et une en Pologne, à Czarnocinskie Piele. On y pratique surtout la sélection animale et végétale.

« L'exploitation agricole en Pologne est conçue de telle façon qu'elle est surtout une ferme de sélection pour la pomme de terre « industrie ». Elle a 200 Ha. de superficie, dont 140 Ha. en culture. »

Les rendements obtenus sont excellents, puisque ceux de 1928 atteignaient presque le double de la récolte moyenne faite en Pologne au cours des cinq dernières années.

La ferme des Ardennes pratique également la sélection de la pomme de terre « industrie ».

Le Boerenbond avait également, en 1926 et 1927, conduit des expériences de sélection de la pomme de terre, avec le Dr Dorst, de la Frise, basées sur l'échange des plantes sélectionnées. Ces expériences ont pris fin en 1928.

Le Boerenbond fournit également aux cultivateurs des semences d'avoine sélectionnées provenant de l'Institut Svalöf de Suède,

« C'est en 1925 que le Boerenbond a fondé la Station de sélection des plantes d'Hévelré. Les terrains acquis dans ce but sont actuellement en grande partie préparés et mis en culture.

» Située sur les deux rives de la Dyle, la Station possède des terres argileuses, sablo-limoneuses, des terres humeuses assez humides et des terres sablonneuses plutôt sèches. En outre, sur une étendue de plusieurs hectares, le sol est de composition assez uniforme. Ainsi la Station de sélection dispose des terres nécessaires pour mener à bien, à tous les points de vue, son travail de sélection des principales plantes agricoles et horticoles.

» Au cours de l'exercice écoulé, les bâtiments et le jardin de sélection, couvrant une superficie de 4 hectares, ont été mis complètement à la disposition de la Station de sélection. On a organisé, dans une partie des constructions, un laboratoire pour l'analyse et l'examen des plantes d'élite; les autres locaux ont été aménagés en vue de l'emménagement de la récolte obtenue sur les nombreuses parcelles de sélection et de comparaison.

» Il est probablement superflu d'essayer de justifier ici les méthodes de sélection que la Station a suivies depuis sa fondation. » Dirigée par un ingénieur-agronome qui s'est spécialisé pendant quatre ans dans les questions d'hérédité et qui est conseillé par M. le chanoine Orman, professeur de botanique à l'Institut Agronomique de l'Université de Louvain, notre Station, jeune encore, a pris, dès le début, un caractère scientifique. Son travail a déjà produit d'heureux résultats pour notre agriculture et notre horticulture.

» Nous ne pouvons nous occuper, dans ce rapport, de toutes les questions étudiées par notre Station de sélection, ni exposer la façon de procéder à la sélection de chaque espèce de plantes en particulier. Nous dirons simplement que la sélection massale n'a pas été pratiquée parce que les expériences faites chaque année sur des milliers de parcelles où sont plantées des centaines de lignées, ont bien démontré la grande valeur de la sélection individuelle. On a pu y obtenir et cultiver des lignées nettement distinctes, non seulement en partant de plantes à fécondation croisée, mais dans la plupart des cas où les plantes étaient autofécondes et même avec des semences dites « originales » de plantes autofécondes.

» Le but poursuivi par la Station pendant les premières années de son existence peut être résumé comme suit : créer la lignée la mieux appropriée à nos régions agricoles en partant d'une race autoféconde et en la soumettant pendant plusieurs années à des cultures de comparaison sévèrement conduites.

» Lorsque les lignées ainsi obtenues ne donnaient pas encore entière satisfaction, on avait recours à l'hybridation afin de rassembler, dans une race nouvelle, les caractères avantageux de deux races. C'est ainsi, par exemple, que pour les rendre plus résistants aux rigueurs de l'hiver, on a croisé des froments

Wilhelmina, Million et Hybride de la Paix avec le froment de la Couronne. Presque aucune plante appartenant à la deuxième génération de ces croisements n'a été gelée au cours de ce rude hiver, alors que 5 p. c. à peine des races-mères ont résisté. En suivant cette méthode on peut créer de nouvelles races possédant la formule héréditaire la mieux appropriée aux conditions de végétation qui se trouvent réalisées dans notre pays.

» Il est naturellement toujours assez difficile d'obtenir des lignées pures avec des plantes à fécondation croisée et de maintenir les races complètement pures, ce qui est pourtant nécessaire.

» En effet, lors de la culture sur parcelles de comparaison de la descendance des plantes d'élite, les meilleures lignées de celles-ci ne reçoivent pas seulement du bon pollen, mais aussi du pollen provenant de lignées de moindre valeur ou possédant l'un ou l'autre caractère indésirable.

» Toutefois, pendant la période du début et quand il s'agissait de plantes à fécondation croisée, on ne s'est basé que sur la sélection des plantes-mères, sans attacher une très grande importance à l'influence du pollen.

» Maintenant, le travail de sélection est plus avancé. Depuis deux ans déjà on a pu appliquer une méthode plus scientifique pour la sélection des plantes à fécondation croisée. D'une part, des plantes d'élite de diverses races sont soumises à l'autofécondation forcée; d'autre part, quelques-unes des meilleures plantes d'élite sont mises sous des abris de fécondation où celle-ci peut être faite artificiellement, et seulement entre les plantes enfermées.

» En même temps, on s'efforce de faire un meilleur jugement des lignées étudiées et d'obtenir, en un temps relativement court, des souches dont la formule héréditaire est suffisamment pure, qu'on pourra alors féconder ou non entre elles. A ce propos, nous ferons remarquer que l'étude de la sélection dans la race occupe une grande partie du temps à la Station de sélection.

» En ce qui concerne la sélection des laitues et des chicorées, on a jugé bon de croiser certaines races entre elles et pour d'autres races, d'en étudier les variations ou les maladies. »

Le Boerenbond poursuit également la sélection des lignées animales. Il va de soi que son action est ici beaucoup plus lente. Cependant, les syndicats de taureaux du Boerenbond possèdent actuellement 71 reproducteurs de choix, dont la plupart ont été primés au concours national de Bruxelles.

Le problème de l'emploi de reproducteurs qualifiés dépasse le champ d'action du Boerenbond: il est national et se pose tant pour les chevaux que pour le cheptel bovin. On sait que seuls les étalons enregistrés par des commissions gouvernementales sont admis à la monte publique. Mais de nombreux cultivateurs utilisent des reproducteurs de rebut, non par ignorance, mais pour des raisons pratiques. Le problème

se pose aussi en Angleterre, patrie de la sélection, où l'on cherche à éliminer le « scrub Bull ».

Bien souvent, le paysan recourt, pour ses femelles reproductrices, aux services d'un étalon ou d'un taureau non approuvé parce que l'animal en question fait la monte pour le troupeau de son voisin, dont il fait partie, et que la proximité du reproducteur fait gagner beaucoup de temps, surtout au moment des grands travaux saisonniers. De même, pour éviter de mener les vaches au taureau et perdre ainsi un temps précieux, nombre de petits fermiers entretiennent dans leurs pâturages, avec le cheptel laitier, un très jeune taureau qui accomplit ses fonctions sans que l'intervention des fermiers soit requise. Une fois les vaches visiblement pleines, le taureau est livré à la boucherie. Puis on recommence l'année suivante avec un veau de l'année et ainsi de suite. Les paysans savent parfaitement qu'ils pratiquent la sélection à rebours, qu'ils utilisent des reproducteurs douteux et trop jeunes. Mais ils se justifient en alléguant qu'ils vendent les veaux à la boucherie, ne les élèvent pas et ne cher-

chent à en avoir que pour déterminer la production laitière de la vache.

Il y a là un problème qui doit retenir l'attention.

* * *

Nous ne poursuivrons pas l'étude du rapport du Boerenbond. Ce qui précède aura suffi, pensons-nous, à en faire ressortir tout l'intérêt.

Signalons, cependant, en terminant, le rôle joué par le Boerenbond dans les régions de Termonde, inondées en 1928 par suite d'un affaissement des digues de l'Escaut. Avec la Croix-Rouge de Belgique et l'Œuvre Nationale de l'Enfance, le Boerenbond a organisé le secours, a distribué les dons du Gouvernement, auxquels il a ajouté de ses deniers des compléments fort substantiels.

Ces initiatives généreuses complètent l'action du Boerenbond, dont les membres doivent, pour remplir leur devoir, être fortement inspirés par le sentiment de solidarité.

LE RENDEMENT DU PLAN DAWES

Bien que le plan Dawes soit remplacé par un nouveau régime, transitoire d'ailleurs pour le moment, nous avons conservé le titre ci-dessus pour des raisons d'uniformité dans les rubriques.

En exécution du protocole de La Haye du 31 août dernier et pendant la durée de la période de transition qui s'étend du 1^{er} septembre 1929 où a pris fin le plan Dawes à la date où sera mis en vigueur le plan Young, les états mensuels publiés par l'agent général des paiements de réparations depuis le 1^{er} septembre 1929 sont divisés en trois parties. Voici le détail des opérations effectuées du 1^{er} septembre au 31 octobre par M. Parker Gilbert :

L'état I indique, sous la forme habituelle, les fonds disponibles et les transferts effectués au titre du plan des experts de 1924 (plan Dawes). Cet état donne, en d'autres termes, les transferts effectués au moyen des fonds encore disponibles, au titre du plan Dawes, depuis le 1^{er} septembre, où le plan a pris fin avec la 5^{me} annuité, jusqu'au 31 octobre, ainsi que le solde en espèces au 31 octobre.

Du 1^{er} septembre au 31 octobre, les sommes disponibles au titre du plan Dawes, comprenant le solde en espèces au 31 août et les paiements effectués en septembre, se sont élevées à 318.539.716 marks-or 47. Sur ce total, il a été transféré 196.630.119 marks-or 75, dont 53.033.074 marks-or 06 en octobre. Il restait donc en caisse, au titre du plan Dawes, le 31 octobre, 121 millions 909.596 marks-or 72.

Les états II et III indiquent le total des recettes provenant de l'Allemagne pour la période postérieure à la 5^{me} année d'application du plan Dawes, le total des allocations prélevées sur ces recettes pour être réparties entre les puissances créancières ou d'autre façon, conformément aux dispositions du protocole de La Haye, enfin les transferts effectués.

Ce protocole prévoit que, pendant la période de transition et jusqu'à l'entrée en vigueur du plan Young, l'Allemagne fera à l'agent général des paiements de réparations, les paiements prévus par le plan Dawes. Le service de l'emprunt extérieur allemand 1924 constitue, bien entendu, une charge de priorité sur ces paiements. Les puissances créancières ont consenti, de leur côté, sous réserve de l'entrée en vigueur définitive du plan Young, que les montants à recevoir par elles sur les paiements à effectuer par l'Allemagne postérieurement à la 5^e année du plan Dawes seraient limités, en ce qui concerne la part de chaque puissance, aux sommes inscrites dans la répartition des annuités du plan Young. Le gouvernement allemand s'est engagé à fournir, en outre : 1^o une somme, qui ne dépassera pas 6 millions de reichsmarks, à prélever sur les paiements faits par l'Allemagne pendant la période de transition pour les dépenses des commissions et des orga-

nismes du plan Dawes, dépenses couvertes précédemment par les annuités Dawes ; 2^o une somme forfaitaire de 30 millions de reichsmarks à verser, une fois pour toutes, au fonds de réserve en vue de couvrir les frais des armées d'occupation et ceux de la Haute Commission interalliée des territoires rhénans.

C'est dans ces conditions que, pendant la période de transition, du 1^{er} septembre au 31 octobre 1929, l'Allemagne a versé 285.300.165 marks-or 04 (dont 181.465.950 marks-or 04 en octobre), savoir :

Intérêt et amortissement des obligations de réparations des chemins de fer,	
déduction faite de l'escompte	53.155.420,64
Contribution budgétaire	207.755.490,83
Impôt sur les transports	24.130.537,49
Intérêt et différence de change	258.716,08
	285.300.165,04

Les allocations effectuées pendant cette période de deux mois, conformément au protocole de La Haye, se sont élevées à 266.855.059 marks-or 22 (dont 163 millions 20.844 marks-or 22 en octobre), ainsi réparties :

Pour le service de l'emprunt extérieur allemand 1924	18.626.487,79
Pour répartition entre les puissances créancières, conformément à l'arrangement relatif à la période de transition, « annexe III » du protocole de La Haye	212.228.571,43
Contribution au fonds de réserve pour frais d'occupation, prévue à l'annexe IV du protocole de La Haye	30.000.000,00
Contribution au fonds pour dépenses des commissions et des organismes du plan des experts de 1924, prévue à l'annexe III du protocole de La Haye	6.000.000,00
	266.855.059,22

L'Allemagne avait donc versé en septembre et en octobre 18.445.105 marks-or 82 en excédent des allocations effectuées conformément au protocole de La Haye.

Sur les 266.865.059 marks-or 22 représentant les fonds disponibles pour la période de transition, il a été transféré, du 1^{er} septembre au 31 octobre, 137 millions 558.486 marks-or 67 (dont 79.588.622 marks-or 07 en octobre). Voici le détail (en marks-or) des transferts effectués depuis l'ouverture de la période de transition : En monnaies étrangères :

Service de l'emprunt extérieur allemand 1924	18.626.487,79
Reparation Recovery Act	15.494.542,20
Livraisons en vertu d'accord	5.062.772,70
Transferts en espèces	49.694.382,97
Frais des commissions et des organismes du Plan des experts de 1924	

imputables au fond pour les dites dépenses	633.818,75
Total.	89.512.003,82
Au moyen de paiements en reichsmarks pour:	
Livraisons en nature	38.202.156,79
Armées d'occupation	1.905.261,56
Divers.	215.522,40
Frais d'occupation imputables au fonds de réserve.	7.328.000,00
Frais des commissions et des organismes du Plan des experts de 1924 imputables au fonds pour lesdites dépenses	395.542,10
Total.	48.046.482,85
Total des transferts.	137.558.486,67

Et il restait en caisse le 31 octobre au titre de la période transitoire 147.741.678 marks-or 37.

Sur les 137.558.486 marks-or 67 transférés ont été prélevés par priorité le service de l'emprunt extérieur allemand, les frais d'occupation (armée française et commission rhénane), imputables au fonds de réserve, les frais des commissions et des organismes du plan. Il a été ensuite réparti entre les puissances 110 millions 574.638 marks-or 62.

La part de la Belgique s'établit comme suit:

	Marks-or	Francs belges
Armée d'occupation	103.500,00	885.960,00
Matières colorantes et produits pharmaceutiques	1.493.268,55	12.782.378,79
Engrais chimiques et produits azotés	280.153,96	2.398.117,90
Livraisons diverses	1.302.849,48	11.152.391,55
Transferts d'espèces.	13.423.927,61	114.908.820,34
	16.603.699,60	142.127.668,58

BOURSE DE BRUXELLES

MARCHE DES CHANGES.

La tendance des devises étrangères, principalement de la livre sterling et du dollar, reste lourde. Les offres sont toujours abondantes et ne trouvent preneur qu'avec peine. Vis-à-vis de la devise anglaise, le dollar est parvenu ces jours-ci à se relever quelque peu. Il s'est rapproché de 7,15, mais son avance a été lente et souvent contrariée. La livre sterl. a oscillé entre 34,86 et 34,8675; elle s'est tenue généralement plus près du premier cours que du second. Le franc français s'est replié de 28,1520 à 28,1375. A Paris, le change sur Londres a valu constamment 123,86 environ. De temps à autre, on signale encore des envois d'or de la Cité vers ce marché, moins importants toutefois que ceux enregistrés durant le mois dernier.

Le florin est revenu de 288,57 à 288,40. Le reichsmark à 171, cours coté actuellement, se trouve à peu de chose près au même point qu'il y a deux semaines. La lire italienne s'est inscrite à la dernière séance de bourse à 37,42, cours qui diffère peu de celui qu'elle cotait au début du mois. Seul de la cote, le change suisse est en progrès marqué sur son cours de la quinzaine précédente. Il est passé en dix jours de 138,50 à 138,75. Une hausse parallèle a été enregistrée à Londres, où l'on cote maintenant 28,1250 au lieu de 28,17 pendant la première décade de novembre. Les couronnes suédoise, norvégienne et danoise valent respectivement 192,1750, 191,45 et 191,5250, cours qui présentent peu de changement par rapport à ceux pratiqués précédemment. Le marché de la peseta s'est à nouveau alourdi. En moins de quinze jours, cette devise est tombée de 101,60 à 99,50, tandis qu'elle passait à Londres de 34,25 à 35,05.

La livre sterling livrable à trois mois a maintenu généralement une prime de 0,01 à 0,015 de belga. Le franc français pour une période identique a été obtenable moyennant un report de 0,02 de belga environ.

Le taux de l'argent au jour le jour a subi des fluctuations assez vives autour du 15 novembre. Il a touché un moment $3 \frac{3}{4}$ p. c. Depuis quarante-huit heures, il est revenu à 2 p. c. Le taux de l'escompte privé est descendu au lendemain de la diminution de $\frac{1}{2}$ p. c. du taux de la Banque, de $4 \frac{15}{16}$ à $4 \frac{7}{16}$ p. c. En ce moment, une détente se dessine. Le beau papier est recherché à $4 \frac{3}{8}$ p. c., après avoir été offert pendant plusieurs jours à $4 \frac{7}{16}$ p. c.

Bruxelles, le 21 novembre 1929.

MARCHE DES TITRES.

Comptant.

Le redressement relatif constaté au cours de la quinzaine précédente ne s'est pas maintenu; toute la cote a subi un nouveau fléchissement comme on en jugera par la comparaison des cours faits les 20 et 4 novembre.

Aux **rentes**: 3 p. c. Dette belge, 2^e série, se répète à 65 p. c.; 5 p. c. Intérieur à primes, 491 contre 495,50; 5 p. c. Restauration Nationale se répète à 90,50; 4 p. c. Dommages de guerre 1921, 187 contre 192,75; 5 p. c. Dommages de guerre 1922, 234,75 contre 241,50; 5 p. c. Dommages de guerre 1923, 494,75 contre 502,25; 6 p. c. Consolidé 100 contre 100,25.

Aux **assurances et banques**: Assurances Générales sur la Vie, 8575 contre 8975; Banque Nationale de Belgique, 3020 contre 3075; Caisse Générale de Reports et Dépôts, 6100 contre 6750; Société Nationale de Crédit à l'Industrie, 905 contre 965; part de réserve Société Générale de Belgique, 11212,50 contre 12500.

Aux **entreprises mobilières et immobilières, hypothécaires et hôtelières**: Crédit Foncier Africain, 1425 contre 1525; part de fondateur Crédit Foncier d'Extrême-Orient, 32500 contre 37325; action de capital Hypothécaire Belge-Américaine, 7925 contre 7575; action de dividende idem, 15575 contre 17100.

Aux **chemins de fer et canaux**: Action privilégiée 6 p. c. Société Nationale des Chemins de fer belges, 551 contre 575; part de fondateur Congo, 15225 contre 15650; action privilégiée 6 p. c. Chemins de fer du Katanga, 1385 contre 1455; action de jouissance Welkenraedt, 19750 contre 19000.

Aux **tramways, chemins de fer économiques et vicinaux**: Action de dividende Bruxellois, 6825 contre 7000; action de dividende Pays de Charleroi, 1740 contre 1815; 100^e fondateur Rosario, 1775 contre 2080.

Aux **tramways et électricité (Trusts)**: Part de fondateur Electricité du Littoral, 4700 contre 5050; part sociale Electricité et Traction, 4225 contre 4950; action de capital Electrobél, 6600 contre 7000; Engetra, 997,50 contre 1225; part de fondateur Railways et Electricité, 6925 contre 7800; part de fondateur Réunis, 10350 contre 11900; action ordinaire Sofina, 23800 contre 26750.

Aux **entreprises de gaz et d'électricité**: Centrales des Flandres et Brabant, 3060 contre 3225; action de dividende Electricité de l'Escaut, 8700 contre 9700; 100^e part de fondateur Intercommunale Belge d'Electricité, 3990 contre 4325; part de fondateur Electricité du Pays de Liège, 5600 contre 5925; action de dividende Compagnie Belge d'Exploitations Electriques, 3225 contre 4005; part de fondateur Gaz et Electricité du Hainaut, 9500 contre 10250.

Aux **industries Métallurgiques**: Action de capital Fabrique de Fer de Charleroi, 3525 contre 3650; Forges de Clabecq, 34600 contre 36000; Espérance-Longdoz, 5900 contre 6075; Ougré-Marihaye, 4490 contre 4610; Providence, 11275 contre 12000; Hauts Fourneaux de Thy-le-Château, 11850 contre 12450.

Aux **charbonnages**: André Dumont, 612,50 contre 710; Fontaine-l'Evêque, 6425 contre 6625; Maurage, 14875 contre 16475; Nord de Gilly, 15875 contre 17100; Wérister, 9950 contre 10625.

Aux **zincs, plombs et mines**: 20^e part de fondateur Aljustrel, 425 contre 575; part sociale Overpelt-Lommel et Corphalie, 1815 contre 1830; 10^e action Vieille-Montagne, 4425 contre 4550.

Aux **glaceries**: Auvélais, 25500 contre 28500; Moustier-sur-Sambre, 24500 contre 27500.

Aux **verreries**: Action de jouissance Libbey-Owens, 900 contre 11925; part de fondateur Verreries Mécaniques du Centre, 6125 contre 6625.

Aux **industries de la construction**: Part de fondateur Produits Réfractaires de Baudour, 3100 contre 3640;

part de fondateur Merbes-Sprimont, 11025 contre 11400; action de capital Tuileries du Pottelberg, 8000 contre 9100.

Aux industries textiles et soieries: Action de dividende Etablissements Américains Gratry, 8800 contre 9100; part de fondateur Le Peigné, 2395 contre 2545; action privilégiée Soie Viscose, 3450 contre 3700.

Aux produits chimiques: Part sociale Fabrique Nationale de Produits Chimiques et Explosifs, 2750 contre 3100; action de capital Sidac, 6250 contre 7225; action de dividende idem, 5450 contre 6250; part sociale Union Chimique Belge, 4250 contre 5000; Vedrin, 5100 contre 6175.

Aux valeurs coloniales: Action de capital Ciments du Katanga, 6100 contre 6525; action de capital Compagnie pour le Commerce et l'Industrie au Congo, 8525 contre 9900; Géomines, 8975 contre 10800; action privilégiée Katanga, 82000 contre 91100; 100^e part de fondateur Minière Grands Lacs, 1545 contre 1907,50.

Aux valeurs de plantations caoutchoutières: Part de fondateur Fauconnier et Posth, 1850 contre 2050; part de fondateur Hallet, 4300 contre 4900; part de fondateur Huileries de Sumatra, 1830 contre 2035.

Aux alimentation: Action de capital Minoteries et Elevateurs à Grains, 18700 contre 18325; action de dividende Moulins Rypens, 1190 contre 1230.

Aux industries diverses: Part sociale Compagnie Industrielle du Liège, 820 contre 1200; part sociale

Englebert, 9200 contre 10950; action de capital Imprégnation des Bois, 3950 contre 4030; part de fondateur Usines Mathes, 4000 contre 4250.

Aux papeteries: Papeteries Anversoises, 3050 contre 3300; Delcroix, 10100 contre 12175.

Aux actions étrangères: Dahlbusch, 3310 contre 3780; Canadian Pacific, 7400 contre 7590; part de fondateur Banque Agricole d'Egypte, 123900 contre 130000; action de dividende Cairo-Héliopolis, 7400 contre 8850; Chade, série A, B, C, 13875 contre 15675; part bénéficiaire Parisienne, 4470 contre 5100; part de fondateur Mopoli, 12975 contre 14850; part sociale Arbed, 9775 contre 10500; Differdange-Saint-Ingbert-Rumelange, 4525 contre 4750.

Terme.

Banque de Paris et des Pays-Bas, 4120 contre 4270; Barcelona Traction, 1265 contre 1690; Brazilian Traction, 1485 contre 1885; action de capital Buenos-Ayres, 450 contre 580; action de capital Gaz du Nord, 1520 contre 1645; Héliopolis, 2580 contre 2950; Industries Chimiques, 530 contre 707,50; Mexico Tramways, 935 contre 1490; Royal Dutch, 5700 contre 5925; action ordinaire Securities, 1210 contre 1810; Soengei-Lipoet, 1405 contre 1785; Tanganyika, 367 contre 445; action de capital Transports Electricité et Gaz, 915 contre 1050; action privilégiée Soie de Tubize, 837,50 contre 1090.

STATISTIQUES

MARCHE DE L'ARGENT A BRUXELLES.

I. — Taux officiels et taux « hors banque » (escompte et prêts).

DATES 1929	Taux officiels (B. N. de B.)			Taux « hors banque »		Taux du « call money »	
	escompte d'acceptat. et de traites domiciliées	escompte de traites non domic. et de promesses	prêts et avances sur fonds publics nationaux	papier commercial	papier financier	en com- pensation	marché
a) La dernière quinzaine :							
6 novembre 1929	5,—	5,50	6,50	4,9375	—	2,875	2,875
7 —	5,—	5,50	6,50	4,9375	—	2,25	2,50
8 —	5,—	5,50	6,50	4,9375	—	2,—	2,50
9 —	5,—	5,50	6,50	4,9375	—	2,—	2,—
12 —	5,—	5,50	6,50	4,9375	—	2,—	2,—
13 —	5,—	5,50	6,50	4,4375	—	2,—	2,—
14 —	5,—	5,50	6,50	4,4375	—	3,375	3,75
15 —	5,—	5,50	6,50	4,4375	—	3,—	2,50
16 —	5,—	5,50	6,50	4,4375	—	2,25	2,25
18 —	5,—	5,50	6,50	4,4375	5.625	1,75	1,75
19 —	5,—	5,50	6,50	4,4375	—	1,875	2,25
20 —	5,—	5,50	6,50	4,4375	5.50	2,—	2,—
b) Les derniers mois (1):							
1926	7,06	7,56	7,96	—	—	—	—
1927	5,41	5,91	6,89	4,0534	4,5013	2,6966	2,8488
1928	4,25	4,75	5,75	4,0555	4,2764	2,6586	2,7813
1928 Août	4,—	4,50	5,50	3,9375	4,375	2,9038	2,9567
Septembre	4,—	4,50	5,50	3,9375	4,375	2,525	2,535
Octobre	4,—	4,50	5,50	3,9375	4,375	2,9352	2,9398
Novembre	4,—	4,50	5,50	3,96825	4,375	2,60	2,73
Décembre	4,—	4,50	5,50	3,96875	4,375	2,443	2,505
1929 Janvier	4,—	4,50	5,50	3,96875	4,375	2,115	2,111
Février	4,—	4,50	5,50	3,96875	4,375	2,672	2,663
Mars	4,—	4,50	5,50	3,96875	4,375	2,583	2,654
Avril	4,—	4,50	5,50	3,96875	4,606	2,64	2,635
Mai	4,—	4,50	5,50	3,96354	4,905	3,151	3,239
Juin	4,—	4,50	5,50	3,9725	5,205	2,80	2,833
Juillet	4,—	4,50	5,50	4,04	5,25	3,481	3,176
Août	5,—	5,50	6,50	4,92894	5,80357	3,351	3,405
Septembre	5,—	5,50	6,50	4,9375	5,8977	3,045	3,185
Octobre	5,—	5,50	6,50	4,9375	6,031	3,393	3,421

Taux des reports (Caisse Générale de Reports) au 20 novembre 1929 } sur les valeurs au comptant 8, %
 } sur les valeurs à terme 7,50 %

(1) Les chiffres annuels sont des moyennes; les chiffres mensuels sont les taux officiels à la fin de chaque mois ou des moyennes mensuelles en ce qui concerne les taux « hors banque » et les taux du « call money ».

II. Taux des dépôts en banque au 20 novembre 1929

BANQUES	Compte à vue	Compte de quinzaine	Compte à préavis de 15 jours	Compte de dépôts à :						
				1 mois	3 mois	6 mois	1 an	2 ans	3 ans	5 ans
Société Générale	1,50	5,—	—	5,—	5,—	5,—	—	—	—	—
Banque de Bruxelles	1,50	5,20	5,—	5,—	5,—	5,—	—	—	—	—
Caisse de Reports	1,50	5,20	—	—	5,25	5,25	5,25	5,25	—	—
Société Nationale de Crédit à l'Industrie	—	—	—	—	4,75	5,—	5,—	5,50	5,50	5,50

Taux des dépôts sur livrets à la Caisse Générale d'Epargne sous la garantie de l'Etat: 4 p. c. jusqu'à 20.000 francs: 3 p. c. pour le surplus.

MARCHE DES CHANGES.

I. — Cours quotidiens des changes à Bruxelles.

DATES 1929	LONDRES 1 £ = 35 belgas	PARIS 100 fr. = 28,1773 b.	NEW-YORK (câble) 1 \$ = 7,19193 b.	AMSTERDAM 100 fl. = 289,086 b.	GENÈVE 100 fr. = 138,77 b	MADRID 100 P. = 138,77 b.	ITALIE 100 litres = 37,852 b.	STOCKHOLM 100 cr. = 192,736 b.	OSLO 100 cr. = 192,736 b.	COPENHAGUE 100 cr. = 192,736 b.	PRAGUE	MONTREAL 1 \$ = 7,19193 b.	BERLIN 100 M. = 171,321 h.	VIENNE 100 sch. = 101,20 b.	VARSOVIE 100 zl. = 50,68 b.	BUDAPEST 100 pengo = 125,79 b.
6-11 ...	34,875	28,157	7,1495	288,58	138,55	100,35	37,4425	192,08	191,50	191,625	21,1875	7,015	171,06	100,60	80,30	124,65
7-11 ...	34,8665	28,152	7,1475	288,57	138,49	101,60	37,435	192,075	191,40	191,55	21,175	7,015	171,00	100,675	80,20	124,75
8-11 ...	34,8665	28,147	7,14675	288,51	138,50	100,85	37,43	191,95	191,45	191,45	21,175	7,00	170,98	100,525	80,25	124,70
12-11 ...	34,8615	28,1395	7,1485	288,495	138,535	100,20	37,4325	191,85	191,475	191,525	21,18	7,005	170,85	100,475	80,15	124,875
13-11 ...	34,8595	28,1435	7,14875	288,56	138,54	100,15	37,425	191,95	191,45	191,50	21,1775	6,996	170,93	100,575	80,05	124,85
14-11 ...	34,8625	28,1475	7,14875	288,625	138,548	99,70	37,415	191,95	191,40	191,525	21,19	6,993	170,95	100,50	80,20	124,925
15-11 ...	34,867	28,1475	7,1455	288,52	138,56	99,95	37,4225	192,10	191,45	191,525	21,185	7,00	170,975	100,50	80,15	124,875
18-11 ...	34,867	28,148	7,15125	288,445	138,64	99,90	37,4155	192,05	191,475	191,55	21,1975	6,995	170,95	100,575	80,20	124,80
19-11 ...	34,8625	28,1455	7,1520	288,425	138,70	99,90	37,43	192,15	191,50	191,525	21,1925	7,007	170,95	100,55	80,25	124,80
20-11 ...	34,8615	28,1375	7,1495	288,40	138,68	99,50	37,4125	192,175	191,45	191,525	21,205	7,035	170,975	100,425	80,225	124,75

II — Moyennes annuelles et mensuelles des changes à Bruxelles.

	Londres	Paris	New-York (câble)	Amsterdam	Genève	Madrid	Italie	Stockholm.	Berlin	Vienne
1927	34,928	28,198	7,1852	288,16	138,40	122,59	37,024	192,69	170,72	101,25
1928	34,935	28,151	7,1791	288,76	138,27	119,14	37,751	192,41	171,29	101,06
1928 Août	34,902	28,097	7,1908	288,41	138,44	119,44	37,635	192,44	171,36	101,33
Septembre	34,901	28,103	7,1947	288,45	138,49	119,00	37,635	192,51	171,43	101,31
Octobre	34,895	28,107	7,1949	288,44	138,46	116,45	37,676	192,41	171,34	101,17
Novembre	34,892	28,111	7,1952	288,80	138,51	115,95	37,692	192,33	171,40	101,13
Décembre	34,885	28,107	7,1890	288,81	138,55	116,64	37,649	192,40	171,33	101,18
1929 Janvier	34,899	28,124	7,1955	288,61	138,45	117,20	37,663	192,44	171,03	101,16
Février	34,922	28,107	7,1966	288,22	138,41	112,02	37,674	192,37	170,77	101,07
Mars	34,952	28,130	7,2024	288,47	138,53	108,38	37,716	192,40	170,85	101,22
Avril	34,949	28,135	7,2013	289,05	138,60	106,21	37,711	192,33	170,71	101,13
Mai	34,931	28,140	7,2010	289,45	138,67	102,41	37,707	192,44	171,13	101,11
Juin	34,917	28,160	7,2020	289,16	138,56	101,70	37,680	192,76	171,70	101,12
Juillet	34,906	28,176	7,1957	288,78	138,41	104,32	37,643	192,89	171,42	101,23
Août	34,874	28,149	7,1919	288,09	138,38	105,45	37,610	192,69	171,27	101,29
Septembre	34,877	28,156	7,1940	288,37	138,60	106,12	37,628	192,69	171,28	101,25
Octobre	34,869	28,147	7,1607	288,18	138,50	103,73	37,499	192,24	170,97	100,72

III. — Change à terme. (Repos « R » ou déport « D » exprimés en belgas).

DATES	POUR 1 £		POUR 100 FR. FR.		POUR 1 \$		POUR 100 FLORINS	
	acheteur	vendeur	acheteur	vendeur	acheteur	vendeur	acheteur	vendeur
A 1 mois :								
6 novembre 1929	—	R 0,004	pair	—	R 0,005	—	R 0,10	—
7	—	R 0,003	R 0,002	—	R 0,005	—	R 0,025	—
8	—	pair	R 0,004	—	R 0,004	—	pair	—
9	R 0,002	R 0,004	R 0,005	—	—	R 0,005	—	—
12	R 0,003	—	R 0,005	—	—	R 0,005	pair	—
13	R 0,005	—	R 0,005	—	—	R 0,005	pair	—
14	—	R 0,009	R 0,006	—	R 0,004	—	pair	—
15	—	R 0,005	—	R 0,010	R 0,005	—	—	R 0,05
16	—	R 0,004	—	R 0,006	R 0,004	—	pair	—
18	—	R 0,003	R 0,006	R 0,010	R 0,005	—	—	R 0,05
19	—	pair	R 0,008	—	R 0,004	—	pair	—
20	—	pair	R 0,010	—	R 0,004	—	pair	—
A 3 mois :								
6 novembre 1929	—	R 0,010	R 0,004	—	R 0,013	—	R 0,20	—
7	—	R 0,007	R 0,005	—	R 0,013	—	R 0,025	—
8	R 0,008	—	R 0,014	—	R 0,012	—	pair	—
9	R 0,010	R 0,012	R 0,015	—	R 0,012	—	—	—
12	R 0,012	—	R 0,015	—	R 0,013	—	pair	—
13	R 0,015	—	R 0,015	—	—	R 0,013	pair	—
14	—	R 0,018	R 0,016	—	R 0,013	—	pair	—
15	—	R 0,014	R 0,018	R 0,022	R 0,014	—	—	R 0,10
16	—	R 0,011	—	R 0,022	R 0,013	—	pair	—
18	—	R 0,011	R 0,020	—	R 0,013	—	—	R 0,10
19	R 0,008	—	R 0,018	—	R 0,014	—	pair	—
20	R 0,009	—	R 0,020	—	R 0,014	—	pair	—

MOUVEMENT DES CHEQUES POSTAUX EN BELGIQUE.

(En millions de francs.)

PÉRIODES	Nombre de comptes à la fin du mois	Avoir journalier moyen des titulaires	CRÉDITS		DÉBITS		Mouvement général	Pourcent. des opérations sans emploi de numéraire
			Versements	Virements	Chèques et divers	Virements		
1927 Moyenne mensuelle	(*) 201.748	1.376	2.838	7.020	2.824	7.020	19.702	86,4
1928 Moyenne mensuelle	(*) 224.997	1.613	3.469	8.393	3.444	8.391	23.697	86,7
1928 Août	217.341	1.628	3.430	8.368	3.449	8.366	23.612	86,6
Septembre	219.104	1.647	3.325	8.142	3.310	8.140	22.917	87
Octobre	221.243	1.661	3.870	9.080	3.760	9.080	25.791	86,2
Novembre	223.190	1.669	3.567	8.795	3.648	8.796	24.806	87
Décembre	224.997	1.719	3.856	9.082	3.622	9.083	25.643	87,7
1929 Janvier	227.881	1.766	4.030	9.349	4.114	9.352	26.845	86
Février	229.737	1.743	3.298	8.304	3.392	8.309	23.303	87
Mars	231.869	1.706	3.773	9.226	3.673	9.229	25.900	87
Avril	233.918	1.817	3.982	9.514	3.993	9.517	27.006	86,6
Mai	235.864	1.846	3.974	9.574	3.853	9.581	26.982	86,8
Juin	237.636	1.904	3.939	9.756	3.909	9.759	27.362	87,6
Juillet	239.445	1.946	4.499	10.470	4.470	10.476	29.915	87,4
Août	241.082	1.911	4.203	10.028	4.190	10.040	28.465	88,6
Septembre	243.040	1.946	4.100	9.734	4.036	9.738	27.608	87,3
Octobre	245.296	2.062	4.714	11.058	4.540	11.072	31.384	87

(*) Au 31 décembre.

**RAPPORT DES EFFETS IMPAYES AUX EFFETS PRESENTES A L'ENCAISSEMENT
PAR LA BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE.**

PÉRIODES	NOMBRE DES			MONTANT DES		
	Effets présentés	Effets impayés	%	Effets présentés (en milliers de francs)	Effets impayés (en milliers de francs)	%
1927 Année	972.097	46.931	4,83	3.848.313	103.464	2,69
1928 Année	1.317.634	71.310	5,41	8.301.615	178.493	2,15
1928 Juillet	115.791	6.866	5,93	805.906	16.055	1,99
Août	110.867	6.205	5,60	683.242	16.646	2,44
Septembre	114.093	6.191	5,43	700.600	17.049	2,43
Octobre	119.478	6.215	5,20	737.554	16.722	2,27
Novembre	119.032	6.125	5,15	748.195	15.119	2,02
Décembre	124.894	7.165	5,74	698.122	17.473	2,50
1929 Janvier	110.495	6.281	5,68	784.814	15.850	2,02
Février	100.035	6.187	6,18	744.535	17.541	2,36
Mars	104.199	5.891	5,65	846.848	16.422	1,94
Avril	123.618	6.206	5,02	908.563	17.086	1,88
Mai	126.695	6.378	5,03	942.239	19.143	2,03
Juin	137.524	7.134	5,19	1.104.771	22.402	2,03
Juillet	142.417	7.866	5,52	1.253.290	23.125	1,85
Août	126.182	7.353	5,83	1.213.463	24.303	2,—
Septembre	123.205	7.078	5,74	1.233.667	24.616	2,—

**DECLARATIONS DE FAILLITE
ET HOMOLOGATIONS DE CONCORDATS PREVENTIFS A LA FAILLITE
PUBLIEES AU MONITEUR DU COMMERCE BELGE.**

PÉRIODES (13 semaines)	Nombre de faillites			Nombre de concordats homologués		
	1927	1928	1929	1927	1928	1929
Première période	133	126	105	38	24	34
Deuxième période	122	127	105	28	34	22
Troisième période	91	109	95	30	35	23
Quatrième période	155	133		31	17	

ACTIVITE DES CHAMBRES DE COMPENSATION EN BELGIQUE.

PÉRIODES	CHAMBRES DE COMPENSATION					CAISSE DE LIQUIDATION DE LA BOURSE DE BRUXELLES			
	BRUXELLES ET PROVINCE			BRUXELLES		COMPTANT			TERME
	Nombre de chambres à la fin de la période	Nombre de pièces compensées (en milliers)	Capitaux compensés (en millions de francs)	Nombre de pièces compensées (en milliers)	Capitaux compensés (en millions de francs)	Nombre de séances	Nombre de participants à la fin du mois	Montant des liquidations (en millions de francs)	Montant des liquidations (en millions de francs)
1927 Moyenne mensuelle	33	335	30.705	156	20.470	—	—	—	—
1928 Moyenne mensuelle	38	377	36.936	170	24.932	—	—	—	—
1928 Août	36	368	36.807	169	24.701	19	100	731	278
Septembre	37	350	32.787	156	21.931	20	120	1.003	273
Octobre	38	405	36.200	181	24.299	23	140	1.215	387
Novembre	38	391	35.137	173	22.995	20	200	1.231	258
Décembre	38	399	38.697	176	26.006	18	200	1.315	291
1929 Janvier	38	415	39.468	189	26.641	22	200	2.272	378
Février	38	370	35.700	166	24.022	19	200	1.894	263
Mars	38	894	38.630	177	26.247	20	200	1.420	291
Avril	38	409	40.913	183	27.675	21	200	1.223	368
Mai	38	412	38.993	180	25.872	19	200	961	237
Juin	38	407	40.700	179	27.388	20	200	1.167	195
Juillet	38	432	44.018	192	29.720	21	250	999	265
Août	38	412	41.098	183	27.677	19	250	1.143	285
Septembre	38	390	40.544	171	23.904	21	250	1.158	240
Octobre	38	443	44.328	197	29.541	22	250	1.255	311

(1) Dans ce montant, les achats ou les ventes ne sont comptés qu'une seule fois.

ACTIVITE DE LA SOCIETE NATIONALE DES CHEMINS DE FER BELGES.

A. — Recettes et dépenses d'exploitation (en millions de francs).

PÉRIODES	RECETTES				DÉPENSES	EXCÉDENT	COEFFICIENT D'EXPLOITATION
	Voyageurs	Marchandises	Produits extraordinaires	Ensemble			
1927 Moyenne mensuelle	57,9	177,1	5,7	240,7	206,2	34,5	85,65
1928 Moyenne mensuelle	65,0	185,1	5,7	255,8	214,7	41,1	83,92
1928 Juillet	80,5	175,4	5,2	261,1	209,8	51,3	80,34
Août	88,8	185,5	6,6	280,9	224,8	56,1	80,—
Septembre	79,3	188,1	6,1	273,4	220,0	53,4	80,47
Octobre	62,0	216,4	7,4	285,8	232,0	53,8	81,19
Novembre	57,7	204,3	6,0	268,1	228,0	40,0	85,06
Décembre	64,1	185,3	5,3	254,7	228,4	26,3	89,65
1929 Janvier	58,4	190,0	7,0	255,4	230,6	24,8	90,28
Février	47,9	173,2	6,4	227,5	226,4	1,1	99,52
Mars	67,2	236,9	6,8	310,9	242,7	68,2	78,06
Avril	64,8	228,3	6,4	299,5	241,8	57,7	80,74
Mai	72,7	212,0	5,5	290,2	247,1	43,1	85,15
Juin	76,0	215,3	6,4	297,7	238,8	58,9	80,19
Juillet	89,4	223,8	6,7	319,9	266,5	53,4	83,30
Août (chiffres provis.)	97,9	220,9	5,9	324,7	266,1	58,6	81,95
Septembre (chiffres provis.)	85,2	215,0	5,8	306,0	259,8	46,2	84,90

B. — Statistique du trafic.
1^o) Trafic général.

PÉRIODES	VOYAGEURS		MARCHANDISES					
	Nombre (1 = 1.000)	Voyageurs-km. (1 = 1.000.000)	Tonnes totales (1 = 1.000)	Tonnes-km. (1 = 1.000.000)				
				Service intérieur	Service mixte	Service internat.	Transit	Total
1927 Moyenne mensuelle	18.079	492	6.386	208	50	267	131	656
1928 Moyenne mensuelle	19.054	521	6.783	239	49	258	105	651
1928 Juin	17.573	494	6.542	222	44	252	106	624
Juillet	18.682	558	6.244	219	46	224	104	593
Août	20.417	627	6.767	237	47	276	100	660
Septembre	19.354	541	6.805	241	46	260	96	643
Octobre	20.431	532	8.004	292	57	289	98	736
Novembre	19.421	502	7.729	281	55	267	97	700
Décembre	19.853	515	6.744	242	52	249	97	640
1929 Janvier	20.560	419	7.011	258	53	258	110	679
Février	17.427	444	6.074	222	44	221	97	584
Mars	19.291	530	7.672	273	54	288	127	742
Avril	19.791	519	7.583	269	55	279	117	720
Mai	19.623	551	7.301	262	53	271	108	694
Juin	18.570	521	7.373	267	54	266	106	693
Juillet	20.935	610	7.836	273	56	287	111	727
Août	20.188	621	7.741	262	73	290	119	744

2^o) Transports de charbons, produits métallurgiques et minerais.

PÉRIODES	NOMBRE DE TONNES (1 = 1.000)								
	Charbons			Produits métallurg.			Minerais		
	Service intérieur et mixte	Service internat.	Transit	Service intérieur et mixte	Service internat.	Transit	Service intérieur et mixte	Service internat.	Transit
1927 Moyenne mensuelle	1.321	406	574	392	338	47	113	417	94
1928 Moyenne mensuelle	1.510	461	428	437	308	43	92	445	86
1928 Juin	1.498	507	428	425	269	49	38	485	86
Juillet	1.395	427	424	445	240	37	54	391	92
Août	1.496	416	409	412	336	34	127	533	83
Septembre	1.516	407	385	442	327	32	60	490	81
Octobre	1.754	487	400	498	370	31	99	484	77
Novembre	1.618	474	400	474	319	33	81	442	85
Décembre	1.573	442	424	474	296	34	86	427	77
1929 Janvier	1.872	353	493	533	302	29	124	452	89
Février	1.575	608	468	401	249	28	103	409	71
Mars	1.759	720	526	489	303	30	124	428	166
Avril	1.595	565	527	503	334	31	104	464	100
Mai	1.509	584	457	499	291	36	110	423	101
Juin	1.585	559	483	505	282	32	104	470	104
Juillet	1.782	577	515	429	321	36	158	538	103
Août	1.672	625	493	444	373	24	131	463	102

C. — Nombre de wagons fournis à l'industrie.

a) Nombre de wagons fournis pour transports taxés au départ des stations belges, y compris ceux pour le transport de houille, coke et briquettes;

b) Nombre de wagons fournis spécialement pour le transport de houille, coke et briquettes;

c) Nombre de wagons chargés en provenance des réseaux étrangers et destinés soit à des stations du réseau de la Société, soit à des stations d'autres réseaux situés au delà.

Périodes	a	b	c	a + c
1927 Moyenne mensuelle	452.782	115.019	181.941	634.723
1928 Moyenne mensuelle	490.573	128.013	170.669	661.242
1928 Août	495.259	120.208	181.777	677.036
Septembre	492.384	121.341	180.748	673.132
Octobre	575.238	141.945	184.575	759.813
Novembre	550.052	130.050	165.363	715.415
Décembre	482.210	125.621	165.452	647.662
1929 Janvier	496.341	149.309	167.460	663.801
Février	430.651	130.456	152.766	583.417
Mars	507.628	138.470	200.133	707.761
Avril	518.314	133.537	182.348	700.662
Mai	512.156	117.893	174.331	686.487
Juin	514.708	139.453	175.299	690.007
Juillet	543.406	134.773	187.592	730.998
Août	530.529	128.253	191.200	721.729
Septembre	513.113	120.064	193.843	706.956
Octobre	580.137	129.938	196.097	776.234

TAUX D'ESCOMPTE
DES PRINCIPALES BANQUES D'EMISSION.

	Depuis le	P. c.
Allemagne	2 novembre 1929	7
Autriche	28 septembre 1929	8,50
Belgique	14 novembre 1929	4,50
Bulgarie	1 ^{er} juillet 1929	10
Danemark	28 septembre 1929	5,50
Dantzig	2 novembre 1929	6,50
Espagne	19 décembre 1928	5,50
Esthonie	3 octobre 1929	8
Etats-Unis (Federal Res. Bank of New-York)	15 novembre 1929	4,50
Finlande	16 novembre 1928	7
France	19 janvier 1928	3,50
Grande-Bretagne	21 novembre 1929	5,50
Grèce	30 novembre 1928	9
Hollande	16 novembre 1929	4,50
Hongrie	4 novembre 1929	7,50
Indes	31 octobre 1929	7
Italie	14 mars 1929	7
Japon	10 octobre 1927	5,48
Lettonie	1 ^{er} avril 1928	6
Lithuanie	novembre 1927	6
Norvège	22 novembre 1929	5,50
Pologne	15 novembre 1929	8,50
Portugal	26 juillet 1926	8
Roumanie	14 mai 1929	9,50
Suède	27 septembre 1929	5,50
Suisse	22 octobre 1925	3,50
Tchécoslovaquie	8 mars 1927	5
U. R. S. S.	1 ^{er} avril 1923	8
Yougoslavie	22 juin 1922	6

COMMERCE SPECIAL DE L'UNION ECONOMIQUE BELGO-LUXEMBOURGEOISE
AVEC LES PAYS ETRANGERS.
Chiffres globaux.

PÉRIODES	IMPORTATIONS			EXPORTATIONS			Déf. (—) ou Exc. (+) de la balance commer- ciale (millions de francs)	Rapport des exporta- tions aux importa- tions
	Quantités (milliers de tonnes)	Valeurs (millions de francs)	Prix moyen par tonne (francs)	Quantités (milliers de tonnes)	Valeurs (millions de francs)	Prix moyen par tonne (francs)		
1927 Moyenne mensuelle	3.172	2.428	766	2.019	2.225	1.102	— 203	91,6
1928 Moyenne mensuelle	3.293	2.630	799	2.214	2.512	1.134	— 118	95,5
1928 Juillet	3.145	2.396	762	2.332	2.419	1.037	+ 23	100,9
Août	3.115	2.627	843	2.056	2.346	1.141	— 281	89,3
Septembre	3.617	2.910	804	2.141	2.393	1.118	— 517	82,2
Octobre	3.726	2.903	779	2.400	2.922	1.217	+ 18	100,6
Novembre	3.523	2.653	753	2.042	2.555	1.251	— 99	96,3
Décembre	3.491	2.788	799	2.633	3.364	1.278	+ 576	120,6
1929 Janvier	3.099	2.393	772	1.651	2.075	1.257	— 318	86,7
Février	3.001	2.699	899	1.590	2.397	1.507	— 302	88,8
Mars	3.626	3.058	843	1.933	2.705	1.400	— 353	88,4
Avril	3.598	2.991	831	2.225	2.833	1.273	— 159	94,7
Mai	3.783	3.231	854	(1) 2.043	(1) 2.464	1.213	— 146	97,7
Juin	3.677	3.043	827	(1) 3.010	(1) 3.664	1.219	— 553	82,0
Juillet	3.973	3.073	773	2.188	2.519	1.152	— 528	82,9
Août	4.095	3.034	756	2.183	2.566	1.175	— 102	96,6
Septembre	4.160	2.949	709	2.265	2.847	1.257		

(1) Une partie du trafic du mois de mai a été reportée sur le mois de juin.

COMMERCE SPECIAL DE L'UNION ECONOMIQUE BELGO-LUXEMBOURGEOISE AVEC LES PAYS ETRANGERS.

Détail par catégories.

	Animaux vivants		Objets d'alimentation et boissons		Matières brutes ou simplement préparées		Produits fabriqués		Or et argent non ouvrés ni monnayés		TOTAUX	
	Quantités 1.000 kil.	Valeurs 1.000 fr.	Quantités 1.000 kil.	Valeurs 1.000 fr.	Quantités 1.000 kil.	Valeurs 1.000 fr.	Quantités 1.000 kil.	Valeurs 1.000 fr.	Quantités 1.000 kil.	Valeurs 1.000 fr.	Quantités 1.000 kil.	Valeurs 1.000 fr.
IMPORTATIONS :												
1927 L'année	17.716	95.587	3.500.296	7.193.940	33.621.307	15.137.293	922.069	6.598.228	5	63.459	38.061.393	29.138.507
1928 L'année	10.974	61.342	3.235.807	6.794.698	35.159.548	16.592.427	1.103.720	7.996.794	33	119.079	39.510.082	31.564.240
1928 Juillet	602	3.866	252.235	515.297	2.895.443	1.252.702	86.250	623.046	—	1.326	3.144.530	2.396.237
Août	595	3.750	273.165	547.331	2.743.388	1.366.969	97.813	666.752	2	42.123	3.114.963	2.626.925
Septembre	797	4.024	315.926	609.965	3.207.726	1.594.080	92.955	689.925	1	11.823	3.617.404	2.909.817
Octobre	901	5.223	344.316	678.097	3.276.286	1.445.903	104.085	732.051	2	41.921	3.725.590	2.903.195
Novembre	860	4.713	282.210	578.714	3.143.183	1.397.793	97.222	665.469	1	6.749	3.523.476	2.653.438
Décembre	1.086	6.424	276.452	597.349	3.120.250	1.487.503	93.249	684.864	1	12.094	3.491.038	2.788.234
1929 Janvier	1.228	6.588	232.648	520.805	2.775.200	1.202.213	90.293	663.002	—	650	3.099.369	2.393.258
Février	1.744	9.558	229.014	511.039	2.677.235	1.469.093	92.739	708.482	—	404	3.000.733	2.698.576
Mars	1.736	9.834	267.314	598.856	3.246.194	1.568.863	110.812	862.388	1	18.453	3.626.058	3.058.394
Avril	1.603	8.880	282.914	584.238	3.196.425	1.573.309	116.610	817.752	—	7.204	3.597.553	2.991.383
Mai	802	4.580	311.114	627.834	3.346.175	1.723.050	125.359	868.871	—	6.332	3.783.451	3.230.667
Juin	638	4.039	287.017	595.362	3.286.657	1.608.989	102.537	826.374	—	8.279	3.676.850	3.043.043
Juillet	728	4.709	300.374	578.536	3.561.357	1.658.896	110.771	823.941	—	6.710	3.973.230	3.072.792
Août	827	5.720	323.148	670.212	3.664.837	1.590.540	106.016	820.503	13	6.878	4.094.841	3.093.853
Septembre	736	5.630	296.836	592.868	3.771.657	1.574.446	91.111	766.322	—	9.438	4.160.341	2.948.704
EXPORTATIONS :												
1927 L'année	15.703	151.720	726.577	2.129.303	16.594.001	8.980.427	6.885.825	15.366.234	100	68.918	24.222.207	26.696.614
1928 L'année	16.854	157.612	923.057	2.528.710	18.326.334	9.876.856	7.307.616	17.508.044	99	74.199	26.573.960	30.145.421
1928 Juillet	1.472	13.426	116.571	235.136	1.593.683	742.319	620.413	1.423.933	6	4.287	2.332.145	2.419.101
Août	1.225	11.337	92.256	210.532	1.415.212	800.053	547.400	1.318.108	8	6.065	2.056.101	2.346.095
Septembre	1.918	17.256	111.546	235.468	1.533.789	876.512	494.053	1.260.932	4	3.006	2.141.310	2.393.174
Octobre	1.637	14.763	113.403	227.479	1.562.039	926.658	723.107	1.745.130	10	7.633	2.400.252	2.921.663
Novembre	1.206	10.519	79.715	200.775	1.403.410	882.422	557.167	1.457.066	5	3.875	2.041.504	2.554.657
Décembre	923	10.386	76.285	235.545	1.642.428	1.022.409	913.073	2.086.864	10	8.608	2.632.719	3.363.812
1929 Janvier	1.088	11.280	50.013	192.990	1.224.793	751.611	374.782	1.113.090	8	5.980	1.650.684	2.074.951
Février	1.032	10.412	46.995	170.173	1.137.044	966.492	405.254	1.244.508	8	5.155	1.590.332	2.396.740
Mars	1.494	16.672	75.961	233.846	1.343.561	912.017	511.732	1.534.651	11	8.060	1.932.759	2.705.246
Avril	1.282	13.279	72.882	211.693	1.540.462	912.892	610.190	1.690.217	6	4.443	2.224.821	2.832.524
Mai (1)	1.193	12.456	46.243	177.207	1.461.588	865.051	533.667	1.404.474	6	4.532	2.042.698	2.463.700
Juin (1)	1.135	11.521	59.097	224.099	1.951.192	1.051.589	998.103	2.370.775	9	6.404	3.009.536	3.664.388
Juillet	1.382	13.348	95.606	222.169	1.537.126	836.533	553.635	1.444.806	4	2.410	2.187.722	2.519.296
Août	1.314	11.991	80.469	214.937	1.518.940	792.388	582.424	1.539.883	10	6.670	2.183.153	2.565.869
Septembre	1.270	11.919	84.006	230.523	1.563.641	935.382	615.939	1.665.384	5	3.995	2.264.861	2.847.203

(1) Une partie du trafic du mois de mai a été reportée sur le mois de juin.

RENDEMENT DES SOCIÉTÉS ANONYMES BELGES

I. — Classement par genre d'industrie.

OCTOBRE 1929.

RUBRIQUES	Capital versé		Bénéfice total		Perte totale		Solde	Bénéfice distribué aux actionn.	Dette obligataire	Payement de coupons d'obligat.
	Nombre de sociétés	Montant en milliers de francs	Nombre de sociétés	Montant en milliers de francs	Nombre de sociétés	Montant en milliers de francs				
Banques	4	177.500	4	19.012	—	—	19.012	14.304	—	—
Assurances	6	10.093	6	3.042	—	—	3.042	2.723	1.000	50
Opérations financières	27	570.268	25	134.453	2	543	133.910	97.993	23.000	950
Exportations, importations	2	3.500	—	—	2	73	(73)	—	—	—
Commerce de fers et métaux	1	1.000	1	293	—	—	293	—	—	—
Commerce d'habillem. et d'ameublement	9	8.277	7	1.962	2	260	1.702	69	—	—
Commerce de produits alimentaires	10	7.835	8	564	2	55	509	297	—	—
Commerces non dénommés	43	33.469	37	6.609	6	985	5.624	1.630	—	—
Sucreries	5	78.150	2	20.920	3	2.881	18.039	13.113	3.526	236
Meuneries	6	14.758	6	4.584	—	—	4.584	4.343	1.216	73
Brasseries	10	9.607	9	1.466	1	59	1.407	580	—	—
Distilleries d'alcool	2	310	2	32	—	—	32	10	—	—
Autres industries alimentaires	17	36.618	14	7.220	3	974	6.246	3.815	350	10
Carrières	17	30.195	15	11.220	2	535	10.685	5.075	—	—
Charbonnages	5	136.009	4	16.854	1	16.448	406	5.559	—	—
Mines et autres industries extractives	4	28.502	3	5.337	1	3.971	1.366	4.048	—	—
Gaz	1	12.493	1	1.379	—	—	1.379	1.251	—	—
Electricité	10	272.950	10	38.221	—	—	38.221	31.160	12.900	867
Constructions électriques	8	12.725	8	3.584	—	—	3.584	1.860	—	—
Hôtels, théâtres, cinémas	18	49.424	15	16.467	3	13	16.454	14.677	3.737	174
Imprimerie, publicité	14	9.175	10	1.578	4	264	1.314	408	—	—
Textiles (lin, coton, laine, soie)	38	205.203	27	29.955	11	7.617	22.338	13.061	—	—
Matériaux artificiels et produits céramiques	11	30.620	7	4.576	4	2.190	2.386	1.656	—	—
Métallurgie, sidérurgie	70	397.717	63	190.064	7	3.155	186.909	115.174	59.315	2.393
Construction	14	10.549	9	3.151	5	216	2.935	1.028	—	—
Papeteries (industries)	4	207.700	4	18.649	—	—	18.649	11.515	15.000	950
Plantations et sociétés coloniales	25	796.625	20	70.918	5	5.974	(4.944)	42.537	61.402	4.226
Produits chimiques	7	15.948	5	489	2	119	370	36	500	—
Industries du bois	5	17.392	3	747	2	316	431	443	—	—
Tanneries et corroiries	5	14.612	3	2.937	2	456	2.481	643	—	—
Automobiles	7	16.225	7	2.724	—	—	2.724	1.248	—	—
Verreries	7	19.540	6	7.275	1	634	6.641	2.414	—	—
Glaceries	1	3.750	1	23.611	—	—	23.611	19.231	—	—
Industries non dénommées	54	76.216	42	30.828	12	6.795	24.033	13.260	4.234	254
Chemins de fer	1	125.000	1	539	—	—	539	—	8.893	711
Chemins de fer vicinaux	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Navigation et aviation	4	16.500	3	998	1	153	845	745	19.778	1.876
Télégraphe, téléphone	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Tramways électriques	3	60.000	2	39.540	1	44	39.496	35.100	15.858	715
Autobus	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Transports non dénommés	2	510	2	285	—	—	285	1	—	—
Divers non dénommés	15	7.238	10	194	5	43	151	84	—	—
TOTAL	492	3.524.203	402	722.277	90	54.773	667.504	460.891	230.709	13.485

II. — Classement par ordre d'importance du capital versé.

Jusqu'à 1 million	242	124.256	196	44.790	46	3.475	41.315	15.321	1.292	21
De plus de 1 à 5 millions	153	392.982	125	157.354	28	6.131	151.223	89.609	20.613	972
De plus de 5 à 10 millions	37	272.960	31	115.593	6	16.642	98.951	62.438	26.728	2.189
De plus de 10 à 20 millions	28	410.941	23	118.298	5	7.579	110.719	74.566	33.150	1.817
De plus de 20 millions	32	2.323.064	27	286.242	5	20.946	265.296	218.957	148.926	8.486
TOTAL	492	3.524.203	402	722.277	90	54.773	667.504	460.891	230.709	13.485

EMISSIONS DES SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES BELGES.

I. — Détail des émissions (en milliers de francs).

OCTOBRE 1929.

RUBRIQUES	CONSTITUTIONS DE SOCIÉTÉS				AUGMENTATIONS DE CAPITAL					Apports en nature compris dans les souscript. et augment. de capital	PART PRISE PAR LES BANQUES DANS LA FORMATION DU CAPITAL DES ENTREPRISES		DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS			
	anonymes et en commandite par actions		coopératives et unions du crédit		Actions			Obligations			Montant	Désignation	anonymes et en commandite par actions		coopératives et unions du crédit	
	Nombre	Montant *	Nombre	Montant	Nombre	Capital ancien	Augmentation *	Nombre	Montant				Nombre	Montant	Nombre	Montant
Banques	2	51.500	—	—	1	5.500	4.500	—	—	5.300	—	—	—	—	—	—
Assurances	1	1.750	—	—	1	1.000	9.000	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Opérations financières	14	1.049.155	2	3 min.	8	28.471	26.279	—	—	359.300	231.620	(1)	4	23.600	—	—
Exportations, importations	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Commerce de fers et métaux	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Commerce d'habil. et d'ameubl.	4	1.415	—	—	—	—	—	1	1.000	246	—	—	2	500	—	—
Commerce de prod. alimentaires	7	4.181	1	100 min.	1	1.150	850	—	—	2.819	—	—	—	—	1	1 min.
Commerces non dénommés	11	4.810	10	687 min.	1	12.000	8.000	—	—	905	—	—	1	800	—	—
Sucreries	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	4.400	—	—
Meuneries	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Brasseries	2	6.500	—	—	—	—	—	—	—	6.045	—	—	—	—	—	—
Distilleries d'alcool	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Autres industries alimentaires	1	1.200	—	—	—	—	—	—	—	220	—	—	—	—	—	—
Carrières	—	—	—	—	1	1.000	1.000	1	12.500	—	—	—	1	200	—	—
Charbonnages	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Mines et autr. industr. extractiv.	—	—	—	—	1	25.000	5.000	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Gaz	—	—	—	—	1	5.000	45.000	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Electricité	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Constructions électriques	—	—	—	—	2	4.750	2.750	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Hôtels, théâtres, cinémas	—	—	1	100 min.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Imprimerie, publicité	2	1.980	—	—	—	—	—	—	—	897	—	—	2	500	—	—
Textiles (lin, coton, laine, soie)	5	19.250	—	—	—	—	—	—	—	2.200	—	—	—	—	—	—
Matér. artific. et prod. céramiques ...	3	10.020	—	—	2	6.800	5.400	—	—	2.664	4.650	Banque Sud-Belge	—	—	—	—
Métallurgie, sidérurgie	8	29.300	—	—	6	33.650	34.992	—	—	30.508	—	—	1	350	—	—
Construction	2	1.500	—	—	—	—	—	—	—	589	—	—	—	—	—	—
Papeteries (industries)	1	200	—	—	1	6.200	6.200	—	—	150	6.200	Banque des Colonies	—	—	—	—
Plantations et sociétés coloniales	1	100.000	—	—	3	71.000	31.500	—	—	1.500	49.700	(2)	—	—	—	—
Produits chimiques	—	—	—	—	2	9.400	3.780	—	—	—	—	—	2	17.465	—	—
Industries du bois	1	6.000	1	50 min.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Tanneries et corroirics	1	400	—	—	1	16.430	8.570	—	—	269	—	—	—	—	—	—
Automobiles	3	6.000	—	—	1	1.250	1.750	—	—	650	—	—	1	1.000	—	—
Verreries	1	4.000	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Glaceries	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Industries non dénommées	4	2.100	—	—	3	2.400	2.400	—	—	900	—	—	1	5.250	—	—
Chemins de fer	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Chemins de fer vicinaux	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Navigation et aviation	6	1.030	1	20 min.	2	300	700	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Télégraphe, téléphone	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Tramways électriques	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Autobus	1	300	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Transports non dénommés	—	—	1	10 min.	1	300	200	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Divers non dénommés	—	—	2	11 min.	—	—	—	—	—	—	—	—	1	600	—	—
TOTAL	81	1.302.591	19	981 min.	39	231.601	197.871	2	13.500	415.162	292.170	—	17	54.665	1	1 min.

(*) Montant nominal, y compris les apports autres qu'en espèces.

(1) Société Générale; Bque de Bruxelles; Bque de Paris et des Pays-Bas (succursale de Bruxelles); Mutuelle Solvay; Crédit Général de Belgique; Philippson et Cie; Comptoir du Centre; Bque belge pour l'Etranger; Caisse centrale de Crédit du Boerenbond; Crédit Anversois; Bque Union financière d'Anvers; Bque Liégeoise et Crédit Général Liégeois réunis; Bque centrale de Liège; Banque populaire de Liège.

(2) Société Générale; Mutuelle Solvay; Philippson et Cie.

**EMISSIONS DES SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES BELGES
EN OCTOBRE 1929.**

**II. — Groupement des sociétés selon le lieu où s'exerce leur activité sociale
et selon l'importance du capital social ou de l'augmentation de capital (en milliers de francs).**

CLASSIFICATIONS	CONSTITUTIONS DE SOCIÉTÉS				AUGMENTATIONS DE CAPITAL					DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS			
	anonymes et en commandite par actions		coopératives et unions du crédit		Actions			Obligations		anonymes et en comman- dite par actions		coopératives et unions du créd.	
	Nom- bre	Montant(*)	Nom- bre	Montant	Nom- bre	Capital ancien	Augmen- tation (*)	Nom- bre	Montant	Nom- bre	Montant	Nom- bre	Montant

1° Selon le lieu où s'exerce leur activité sociale.

En Belgique.....	79	827.591	19	981 min	34	129.401	155.171	2	13.500	14	27.815	1	1 min.
En Belgique et à l'étranger.....	1	375.000	—	—	2	31.200	11.200	—	—	3	26.850	—	—
Au Congo belge.....	1	100.000	—	—	3	71.000	31.500	—	—	—	—	—	—
Total.....	81	1.302.591	19	981 min	39	231.601	197.871	2	13.500	17	54.665	1	1 min

2° Selon l'importance du capital social ou de l'augmentation de capital.

Jusqu'à 1 million.....	52	20.921	19	981 min.	15	9.421	7.179	1	1.000	11	5.950	1	1 min
De plus de 1 à 5 millions.....	18	47.670	—	—	14	91.650	41.680	—	—	2	9.400	—	—
De plus de 5 à 10 millions.....	4	35.000	—	—	6	55.530	44.012	—	—	1	5.250	—	—
De plus de 10 à 20 millions.....	1	19.000	—	—	2	20.000	35.000	1	12.500	3	34.065	—	—
De plus de 20 millions.....	6	1.180.000	—	—	2	55.000	70.000	—	—	—	—	—	—
Total.....	81	1.302.591	19	981 min.	39	231.601	197.871	2	13.500	17	54.665	1	1 min.

(*) Montant nominal, y compris les apports en nature.

**INSCRIPTIONS
HYPOTHECAIRES (1).**

RECOURS DES PROVINCES ET DES COMMUNES A L'EMPRUNT.

PÉRIODES	Montants calculés d'après les droits d'inscription perçus (cfr. <i>Moniteur belge</i>)	PÉRIODES	CRÉDIT COMMUNAL DE BELGIQUE				Emprunts directs des provinces et communes
			Avances et remboursements opérés sur emprunts consentis pour le paiement de :				
			Dépenses extraordinaires		Dépenses ordinaires (Ouvertures de crédit gagées par les impôts cédulaires et additionnels)		
Prélèvements sur comptes	Remboursem. nets	Avances nettes	Remboursem. nets				
	milliers de fr.		en milliers de francs				
1927 Moyenne mensuelle	205.297	1927 Moyenne mensuelle	24.886	8.074	13.578	11.289	462.500 (1)
1928 Moyenne mensuelle	308.001	1928 Moyenne mensuelle	24.136	3.495	14.171	19.250	\$ 10 millions (1)
1928 Juillet.....	308.146	1928 Août.....	24.686	2.753	11.130	34.011	néant
Août.....	329.927	Septembre.....	19.792	2.221	10.686	19.864	néant
Septembre.....	328.440	Octobre.....	16.881	7.772	9.964	26.136	néant
Octobre.....	339.850	Novembre.....	33.756	1.277	12.813	13.960	néant
Novembre.....	300.927	Décembre.....	59.236	3.036	12.729	17.065	\$ 10 millions
Décembre.....	402.238	1929 Janvier.....	37.894	3.744	18.023	10.677	néant
1929 Janvier.....	339.703	Février.....	13.675	3.184	12.233	11.610	néant
Février.....	302.410	Mars.....	22.315	2.438	14.653	9.866	néant
Mars.....	387.623	Avril.....	28.880	4.102	14.844	5.934	néant
Avril.....	364.267	Mai.....	20.965	1.070	17.914	5.794	néant
Mai.....	455.946	Juin.....	38.863	2.137	20.735	10.021	néant
Juin.....	404.310	Juillet.....	55.287	4.215	16.410	13.292	300.000
Juillet.....	456.245	Août.....	30.399	3.976	9.025	30.615	néant
Août.....	101.914	Septembre.....	40.473	2.224	10.104	20.164	néant
Septembre.....	732.827	Octobre.....	56.801	9.028	13.042	18.509	néant

(1) Y compris les renouvellements au bout de quinze ans, qui se montent à environ 1 p. c. du total, mais non compris les hypothèques légales.

(1) Total par année.

NOTE. Le Crédit Communal a émis, en août 1929, un emprunt de 300 millions de fr. 6 p. c. à 99.

RENDEMENT DES SOCIÉTÉS ANONYMES BELGES.

Tableau rétrospectif.

PÉRIODES	Capital versé		Bénéfice total		Perte totale		Solde	Bénéfice distribué aux actionn.	Dette obligataire	Payement de coupons d'obligat.
	Nombre de sociétés	Montant en milliers de francs	Nombre de sociétés	Montant en milliers de francs	Nombre de sociétés	Montant en milliers de francs				
Année 1927	4.759	17.585.864	4.002	4.809.059	757	237.928	4.571.131	2.395.315	3.670.084	165.839
Année 1928	5.063	21.600.552	4.177	5.263.672	886	331.675	4.931.897	2.897.866	4.053.892	240.975
10 premiers mois 1928 .	4.574	17.846.955	3.777	4.590.368	797	287.102	4.303.266	2.505.067	3.533.501	212.741
10 premiers mois 1929 .	5.089	24.060.749	4.183	5.177.319	906	326.278	4.851.041	2.986.846	3.304.223	166.179
1928 Août	168	408.925	137	93.694	31	3.849	89.845	56.347	60.896	4.651
Septembre	162	740.094	132	285.374	30	8.491	276.883	136.897	73.136	4.579
Octobre	132	2.408.553	361	649.339	71	40.119	609.220	425.434	123.669	6.120
Novembre	256	1.910.213	216	378.925	40	15.040	363.885	218.780	348.204	18.162
Décembre	233	1.843.384	184	294.279	49	29.533	264.746	174.019	172.187	10.072
1929 Janvier	133	568.107	97	127.274	36	46.099	81.175	50.916	23.173	1.321
Février	105	221.028	87	34.608	18	3.146	31.462	16.653	78.935	3.465
Mars	575	2.091.399	503	560.255	72	8.482	551.773	311.832	157.771	7.781
Avril	1.300	4.760.941	1.096	1.062.905	204	40.020	1.022.885	517.404	1.079.487	53.513
Mai	1.022	5.366.915	852	1.153.822	170	66.461	1.087.361	747.327	591.640	20.699
Juin	662	2.846.823	518	406.575	144	35.920	370.655	208.004	310.730	14.216
Juillet	403	2.292.068	313	538.405	90	39.170	499.235	335.044	93.896	4.757
Août	191	1.739.195	148	433.771	43	21.453	412.318	262.312	719.535	36.099
Septembre	206	650.070	167	137.427	39	10.754	126.673	76.463	18.347	843
Octobre	492	3.524.203	402	722.277	90	54.773	667.504	460.891	230.709	13.485

ÉMISSIONS DES SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES BELGES

Tableau rétrospectif

PÉRIODES	Constitutions de sociétés			Augmentations de capital				Ensemble des émissions (sociétés anonymes et en commandite par actions)	Apports en nature compris dans les souscriptions et augmentations de capital	Dissolutions de sociétés			
	anonymes et en commandite par actions		coopératives et unions du crédit	Actions		Obligations				anonymes et en commandite par actions		coopératives et unions du crédit	
	Nombre de sociétés	Montant en milliers de francs (-)	Nombre de sociétés	Nombre de sociétés	Capital ancien en milliers de francs	Augmentation en milliers de francs (-)	Nombre de sociétés			Montant en milliers de francs	Montant en milliers de francs (-)	Nombre de sociétés	Montant en milliers de francs
Année 1927	751	2.678.118	211	608	—	3.371.530	21	278.575	6.323.223	1.442.609	212	449.962	84
Année 1928	999	6.312.470	211	734	7.208.508	5.938.630	8	11.880	12.262.980	1.955.792	289	1.168.076	21
10 prem. mois 1928	832	5.268.135	189	607	5.486.200	4.941.200	6	9.280	10.213.615	1.757.219	240	1.003.669	17
10 prem. mois 1929	897	7.071.002	159	653	7.067.341	5.940.380	10	235.560	13.246.942	2.650.014	237	721.322	27
1928 Août	80	410.589	16	57	400.327	565.250	1	980	976.819	87.624	18	12.150	2
Septembre	49	562.144	21	37	167.502	175.811	—	—	737.955	231.119	22	68.991	—
Octobre	77	673.835	16	59	474.499	299.238	—	—	973.073	171.110	26	110.830	1
Novembre	84	794.065	11	64	1.317.433	535.850	2	2.600	1.332.515	111.074	22	92.955	1
Décembre	83	250.270	11	63	404.875	461.580	—	—	711.850	87.499	27	71.452	3
1929 Janvier	124	1.644.504	18	70	972.644	656.858	1	1.260	2.302.622	605.716	28	63.776	4
Février	97	544.396	14	63	363.039	497.786	—	—	1.042.182	187.921	12	47.658	4
Mars	86	514.395	15	71	860.632	644.214	—	—	1.158.609	266.874	21	181.970	4
Avril	100	318.805	20	81	856.406	824.030	1	1.500	1.144.335	99.258	30	55.364	2
Mai	91	411.686	18	67	991.799	1.136.084	—	—	1.547.770	184.213	30	34.390	2
Juin	66	186.194	13	52	710.507	665.558	1	100.000	951.752	104.359	22	29.230	1
Juillet	105	1.246.379	17	79	578.010	425.319	3	5.300	1.676.998	482.545	38	193.399	3
Août	76	552.126	14	79	848.184	534.072	—	—	1.086.198	133.209	17	22.685	2
Septembre	71	349.926	11	52	654.519	358.588	2	114.000	822.514	170.757	22	38.185	4
Octobre	81	1.302.591	19	39	231.601	197.871	2	13.500	1.513.962	415.162	17	54.665	1

(*) Montant nominal, y compris les apports en nature.

PRIX DE GROS DE QUELQUES PRODUITS INDUSTRIELS (par tonne).

ÉPOQUE	CHARBONS					SIDÉRURGIE								
	P ^r foyer domest. bras. anthr. 20/30	Industr. menu 1/2 gras mi-lavé	Fines à coke	Briquettes du pays	Coke ordinaire	Fonte de moulage Charleroi	Blooms		Billettes		Poutrelles		Rails	
							Prix à l'exportation	Prix intérieurs	Prix à l'exportation	Prix intérieurs	Prix à l'exportation	Prix intérieurs	Prix à l'exportation	Prix intérieurs
fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	£	fr.	£	fr.	£	fr.	£	fr.	
1927 Moyenne mensuelle	272,-	158,-	160,-	205,-	192,-	644,-	4-2-9	760,-	4-8-3	814,-	4-14-10	886,-	6-5-0	1092,-
1928 Moyenne mensuelle	264,-	147,-	143,-	176,-	172,-	615,-	4-6-6	833,-	4-11-6	866,-	4-18-4	905,-	6-8-1	1162,-
1928 Septembre	265,-	150,-	145,-	180,-	170,50	590,-	4-10-0	857,-	4-15-0	887,-	5-0-0	915,-	6-0-0	1250,-
Octobre	270,-	150,-	145,-	180,-	175,-	590,-	4-8-0	857,50	4-10-0	887,-	5-2-6	915,-	6-10-0	1250,-
Novembre	275,-	150,-	145,-	180,-	175,-	595,-	4-8-0	857,50	4-10-0	887,-	5-5-0	940,-	6-10-0	1250,-
Décembre	280,-	150,-	145,-	180,-	175,-	595,-	4-8-0	857,50	5-0-0	887,-	5-4-0	940,-	6-10-0	1250,-
1929 Janvier	280,-	155,-	145,-	180,-	175,-	595,-	4-8-0	857,50	5-0-0	887,-	5-0-0	940,-	6-10-0	1250,-
Février	280,-	160,-	145,-	185,-	175,-	595,-	4-9-0	867,50	5-1-0	887,-	5-2-6	940,-	6-10-0	1250,-
Mars	290,-	165,-	150,-	190,-	175,-	605,-	4-9-0	867,50	5-1-0	887,-	5-1-6	940,-	6-10-0	1250,-
Avril	290,-	170,-	155,-	195,-	200,-	620,-	4-9-0	867,50	5-1-0	887,-	5-1-6	940,-	6-10-0	1250,-
Mai	290,-	170,-	170,-	195,-	205,-	620,-	4-9-0	867,50	5-1-0	887,-	5-1-6	940,-	6-10-0	1250,-
Juin	295,-	175,-	175,-	200,-	200,-	620,-	4-9-0	867,50	5-1-0	887,-	5-3-0	940,-	6-10-0	1250,-
Juillet	3-0,-	180,-	175,-	210,-	200,-	620,-	5-0-0	867,50	5-3-0	8-7,-	5-5-6	940,-	6-10-0	1250,-
Août	3-0,-	185,-	175,-	215,-	200,-	620,-	4-14-0	867,50	4-17-0	8-7,-	5-3-6	940,-	6-10-0	1250,-
Septembre	315,-	185,-	175,-	215,-	200,-	620,-	4-10-0	867,50	4-13-6	887,-	5-2-6	940,-	6-10-0	1250,-
Octobre	3-0,-	185,-	180,50	215,-	200,-	625,-	4-10-0	867,50	4-13-6	885,-	5-1-6	940,-	6-10-0	1250,-
Novembre	330,-	190,-	180,50	215,-	200,-	625,-	4-8-0	867,50	4-11-0	885,-	4-17-3	940,-	6-10-0	1250,-

PRIX MOYENS DES GRAINS ET AUTRES DENRÉES AGRICOLES

VENDUS SUR LES MARCHES REGULATEURS DE BELGIQUE (« Moniteur belge »).

EPOQUES	Froment	Seigle	Avoine	Orge	Pomm ^{es} de terre	Lin brut	Chanvr ^e brut	Beurre	Laine	Œufs
	par 100 kilos							par kilo		par 26
	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.
1927 Moyenne mens..	191,18	175,28	158,76	168,65	93,99	188,45	841,44	26,79	47,63	25,78
1928 Moyenne mens..	168,84	168,25	178,66	171,90	75,56	216,58	880,10	28,88	54,61	25,67
1928 Juillet	184,44	182,45	202,30	172,20	79,21	204,44	886,25	24,46	55,50	20,65
Août	164,30	164,58	176,61	165,-	73,19	209,98	890,-	26,75	55,-	25,98
Septembre	152,96	152,95	157,15	156,70	72,02	203,96	900,-	30,29	55,-	27,97
Octobre	160,14	158,29	160,39	159,80	70,87	218,72	900,-	31,61	55,-	33,67
Novembre	160,97	160,19	162,61	159,95	67,37	220,88	900,-	32,94	55,-	36,87
Décembre	152,81	154,48	159,60	157,53	67,67	219,-	900,-	34,47	55,-	33,04
1929 Janvier	158,55	157,24	166,39	161,79	69,53	214,01	—	33,78 (*)	22,-	30,46
Février	163,14	160,20	169,35	164,97	77,88	207,54	—	33,27	23,50	30,92
Mars	162,14	159,18	167,91	164,70	84,84	210,42	—	28,37	23,-	23,13
Avril	161,59	158,30	169,55	164,05	76,93	204,08	—	28,92	23,-	19,20
Mai	162,49	157,39	168,10	161,37	69,55	195,75	—	26,96	23,-	19,99
Juin	158,70	149,55	159,74	158,64	52,68	196,72	—	27,-	23,-	21,62
Juillet	167,17	150,62	160,78	160,67	60,08	209,41	—	27,25	23,-	23,20
Août	168,60	144,45	147,70	157,35	48,96	200,16	—	29,33	23,-	25,17
Septembre	161,61	137,30	137,45	148,71	44,17	184,29	—	33,25	23,-	28,68

(*) Depuis janvier 1929, les prix mentionnés sont ceux de la laine brute, tandis que précédemment on cotait la laine travaillée.

Banque de France

Situations hebdomadaires (en milliers de francs).

DATES	Encaisse (1) or (Monnaies et lingots)	Disponi- bilités à vue à l'étranger	Portefeuille commercial et d'effets publics			Avances sur titres	Billets au porteur en circulation	Comptes courants créditeurs	Rapport de l'encaisse-or à l'ensemble des engagements à vue %
			Effets de commerce escomptés		Effets négociables achetés				
			Sur la France	Sur l'étranger					
1927 Moyenne annuelle	5.889.237								
	(2) 2.115.978	62.599	2.257.471	8.811	—	1.760.910	53.560.221	9.016.888 (3) 12.79	
1928 Moyenne jusqu'au 25 juin	5.886.468	57.987	1.865.109	11.905	—	1.765.498	58.892.670	8.778.523 (3) 12.44	
Après le 25 juin .	(2) 2.531.125								
	30.531.680	14.384.929	3.236.260	34.185	16.837.942	2.074.224	61.366.988	16.573.267 39.17	
1928 Septembre ... 7	30.426.062	14.005.063	2.453.110	16.060	17.992.279	2.014.392	61.552.457	16.119.543 39.17	
Octobre 5	30.668.943	13.288.990	3.465.236	29.316	18.468.447	2.165.471	62.606.166	16.232.379 38.90	
Novembre ... 9	30.830.139	13.904.045	4.428.757	42.960	18.648.888	2.225.418	61.954.660	18.778.945 38.19	
Décembre ... 7	31.638.805	14.094.865	3.540.910	75.198	18.849.019	2.269.037	61.826.871	19.175.740 39.06	
1929 Janvier 4	32.679.040	13.546.570	4.454.350	93.136	18.416.417	2.325.886	64.182.903	18.098.222 39.72	
Février 8	34.018.098	12.302.943	4.836.061	118.984	18.208.246	2.314.031	63.101.466	19.366.736 41.25	
Mars 8	34.023.888	11.476.025	5.290.014	129.793	18.349.112	2.366.089	63.414.800	18.838.815 41.36	
Avril 5	34.190.820	10.610.479	5.944.679	84.961	18.427.303	2.463.598	64.123.948	18.045.359 41.61	
Mai 10	36.525.431	7.987.715	5.743.588	34.691	18.446.725	2.415.400	63.420.111	18.344.374 44.67	
Juin 7	36.602.836	7.512.884	6.643.333	24.486	18.502.915	2.429.467	63.486.423	18.317.210 44.74	
Juillet 5	36.650.056	7.304.435	7.669.984	20.108	18.501.897	2.525.350	64.840.868	17.996.839 44.24	
Août 9	38.472.461	7.284.338	8.376.615	44.676	18.653.371	2.442.986	65.016.637	19.686.884 45.42	
Septembre 6	39.006.475	7.228.653	8.022.830	33.926	18.740.301	2.481.113	65.780.939	19.184.218 45.91	
Octobre 4	39.784.175	7.199.817	8.714.226	19.805	18.784.917	2.547.736	67.320.636	18.982.336 46.10	
Novembre ... 8	40.298.110	7.311.576	9.753.045	22.688	18.764.321	2.658.071	67.099.717	20.687.657 45.73	

Taux d'escompte { actuel : 3 ½ %, depuis le 19 janvier 1928.
précédent : 4 %, depuis le 29 décembre 1927.

(1) Jusqu'au 25 juin 1928 l'encaisse comprenait de l'or et de l'argent; depuis cette date, elle ne comprend plus que de l'or.

(2) Achats d'or, d'argent et de devises (loi du 7-8-1926).

(3) Y compris le poste « Achats d'or, d'argent et de devises ».

Nederlandsche Bank

Situations hebdomadaires (en milliers de florins).

DATES	Encaisse méta'llique	Portefeuille-effets		Avances sur nantisse- ments	Compte du Trésor (débiteur)	Billets en circulation	Comptes courants créditeurs et Trésor	Assignations de banque	Rapport de l'encaisse métallique aux engagements à vue %
		sur la Hollande	sur l'étranger						
1927 Moyenne annuelle	430.208	126.786	140.088	134.479	11.351	808.947	43.897	515	50.45
1928 Moyenne annuelle	457.813	66.805	194.447	114.016	5.506	807.149	45.708	469	53.73
1928 Septembre ... 10	457.362	57.731	192.718	103.269	14.941	814.381	33.221	187	54.07
Octobre 8	456.647	77.987	199.515	103.149	13.799	833.041	48.049	358	51.81
Novembre ... 5	456.601	89.953	188.194	136.357	6.104	856.169	29.321	473	51.54
Décembre ... 10	456.626	69.332	213.723	98.385	7.228	826.689	37.782	281	52.80
1929 Janvier 7	456.310	95.676	219.828	98.162	1.246	833.981	50.894	362	51.55
Février 4	457.048	59.426	205.657	108.348	8.436	807.905	38.599	147	53.98
Mars 4	455.873	98.047	132.330	117.860	2.369	808.766	12.194	270	55.51
Avril 8	443.387	197.019	28.759	114.588	13.607	810.219	14.683	242	53.73
Mai 6	457.796	143.035	121.744	134.148	—	850.429	16.482	236	52.79
Juin 10	458.082	75.123	171.601	103.063	—	803.815	14.704	198	55.95
Juillet 8	465.101	70.368	175.860	110.619	1.408	819.017	20.970	253	55.35
Août 5	468.801	89.798	178.720	92.796	14.178	827.361	28.432	201	54.77
Septembre ... 9	462.784	66.391	168.977	110.526	14.785	824.058	14.262	286	55.18
Octobre 7	461.514	82.442	195.975	89.250	11.894	840.169	18.059	159	53.77
Novembre ... 4	463.172	78.066	213.059	115.537	12.010	878.025	20.070	410	51.55

Taux d'escompte { actuel : 4 ½ %, depuis le 16 novembre 1929.
précédent : 5 %, depuis le 1^{er} novembre 1929.

Banque d'Angleterre

Situations hebdomadaires (en milliers de £.)

DATES	Encaisse métallique		Placements du « Banking Department »				Billets en circulation	Dépôts	Rapport de l'encaisse du Banking Department au solde de ses dépôts (prop. of reserv. to liabilities) %
	Or (Issue Department)	Monnaies d'or et d'argent (Banking Department)	Valeurs garanties par l'Etat	Escomptes et avances	Autres valeurs	Ensemble			
1927 Moyenne annuelle	150.116	1.469	43.639	59.453		103.092	137.001 *292.516	119.451	28.8
1928 Moyenne jusqu'au 21 novembre ..	163.259	1.767	33.495	52.333		85.828	135.147 *292.416	117.469	42.2
Moyenne après le 21 novembre ..	156.514	518	60.042	34.688		94.730	377.126	116.751	34.1
1928 Septembre ... 6	173.897	2.679	37.735	47.457		85.192	135.368 *296.752	127.874	47.6
Octobre 4	165.727	2.500	37.110	40.668		77.778	135.007 *294.699	112.456	47.1
Novembre ... 8	163.745	1.245	44.553	39.690		84.243	133.936 *291.672	117.334	43.3
Décembre ... 6	157.831	714	63.870	10.904	19.600	94.374	371.456	123.627	38.0
1929 Janvier 10	154.284	195	57.737	14.686	15.969	88.392	369.518	115.304	38.9
Février 7	149.626	291	55.387	8.714	15.528	79.629	357.519	113.858	46.0
Mars 7	151.473	355	44.797	10.379	16.115	71.292	355.088	109.765	51.6
Avril 4	154.046	422	59.957	13.221	16.358	89.536	363.319	122.374	41.7
Mai 9	160.213	667	39.782	11.607	15.706	67.095	362.794	107.440	54.0
Juin 6	162.968	883	43.107	6.215	21.000	70.322	361.577	114.806	54.2
Juillet 4	154.525	1.181	37.282	52.321	22.958	112.560	369.101	141.155	33.—
Août 8	140.181	1.251	74.267	6.835	24.329	105.430	376.203	112.528	22.4
Septembre ... 5	136.256	1.292	75.807	4.310	27.073	107.190	366.230	120.234	26.—
Octobre 10	130.737	1.261	72.707	8.836	20.750	102.293	363.841	112.790	24.9
Novembre ... 6	131.262	1.004	67.172	6.754	19.816	93.742	358.404	109.897	30.8

Taux d'escompte { actuel : 5 ½ %, depuis le 21 novembre 1929.
précédent : 6 %, depuis le 31 octobre 1929.

* Currency notes (incorporées à la circulation de la « Bank of England », depuis le 21 novembre 1928.)

Reichsbank (Allemagne)

Situations hebdomadaires (en milliers de Rm.).

DATES	Encaisse or	Devises admises dans la couverture des billets	Monnaies divisionnaires	Portefeuille-effets	Avances sur nantissements	Bons du Trésor escomptés	Billets en circulation	Divers engagements à vue	Rapport de l'or et des devises à l'ensemble des engagements à vue %
1927 Moyenne annuelle	1.838.128	202.802	93.750	2.097.454	50.649	—	3.593.098	668.802	47.89
1928 Moyenne annuelle	2.189.394	216.031	83.464	2.224.573	60.407	4.395	4.234.661	557.539	50.22
1928 Septembre ... 7	2.269.696	180.046	87.857	2.389.712	45.413	4.500	4.453.744	505.134	49.40
Octobre 6	2.487.140	151.894	75.776	2.345.807	59.196	13.450	4.592.070	511.260	51.71
Novembre ... 7	2.539.923	168.126	86.831	2.182.866	33.848	—	4.410.332	585.157	54.21
Décembre ... 7	2.652.142	178.970	85.932	2.044.029	57.325	57.340	4.554.910	479.277	56.24
1929 Janvier 7	2.729.345	157.377	93.618	2.101.093	54.211	90	4.484.184	619.300	56.56
Février 7	2.729.111	140.295	119.634	1.707.182	44.405	—	4.236.122	501.314	60.57
Mars 7	2.682.829	127.938	113.260	1.749.409	153.795	21.100	4.337.660	502.947	58.07
Avril 6	2.579.525	33.695	113.985	2.148.390	96.548	143.800	4.446.672	668.538	51.09
Mai 7	1.765.619	53.580	127.896	2.783.468	208.725	201.950	4.442.428	584.768	36.19
Juin 7	1.764.424	308.548	120.009	2.758.704	113.410	97.810	4.373.539	632.125	41.42
Juillet 6	1.994.459	368.928	116.891	2.688.138	79.852	110.430	4.610.013	603.845	45.33
Août 7	2.148.318	330.723	126.000	2.413.564	43.808	16.050	4.472.149	490.404	49.95
Septembre ... 7	2.183.343	320.296	114.438	2.472.576	52.190	45.660	4.602.590	471.609	49.34
Octobre 7	2.211.960	349.566	95.909	2.408.871	76.681	101.990	4.686.802	444.678	49.92
Novembre ... 7	2.229.010	366.665	100.000	2.319.469	50.653	31.690	4.550.369	497.446	51.42

Taux d'escompte { actuel : 7 %, depuis le 2 novembre 1929.
précédent : 7 ½ %, depuis le 26 avril 1929.